INTERNET HAUTE PERFORMANCE
INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
INGÉNIERIE INFORMATIQUE
RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
OFIS
IT. Services. People. You trust.

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3875 du Mardi 16 Avril 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Sortie de crise au Congo

Mathias Dzon insiste: un dialogue vrai et inclusif, sinon rien!

(P.3)

Marine marchande

Des sanctions disciplinaires à l'encontre de 26 agents

(P.3)

Messe des Rameaux et de la Passion

Le Pape appelle à suivre Jésus dans le dépouillement

Le Pape François en procession (P.9)

Criminalité dans la région des Grands Lacs

Mutualiser les systèmes judiciaires nationaux

(P.11)

Musique

Roga Roga, Officier des Arts et Lettres de la République française

(P.13)

Coup d'oeil en biais

Une tornade endommage plus d'une cinquantaine de maisons à Loudima-Gare

(P.6)

Editorial

Soudan: et la justice?

Enseignement catholique

La FELBO au chevet du collège Saint Zygmunt d'Oyo

Le ministre Anatole Collinet Makosso coupant le ruban symbolique (P.4)

Handball

DGSP étonne et enchante à Oujda

Elles rentrent avec une médaille de bronze au cou. (P.14)

Wildlife Conservation Society
BP: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Publié le: 11/04/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant en socio-économie (H/F)
Localisation: Kabo, District de Kabo, (Département de la Sangha)

Contexte
Wildlife Conservation Society (WCS) recherche un Assistant socio-économique qui travaillera sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Site du SWM-Congo , pour mettre en œuvre un programme de gestion communautaire durable de la faune dans une concession forestière.

Responsabilités
Il sera impliqué dans tous les volets du service développement communautaire:
• Collaborer avec les partenaires appropriés sur la tenue des activités d'éducation et sensibilisation (enseignants, comités de village, comités de gestion et la brigade de l'économie forestière);
• Assister les partenaires privés dans le cadre des activités génératrices des revenus (AGR), de diversification de revenus et des sources des protéines animales et la promotion des groupes d'intérêt économiques (GIE); • Réaliser des séances d'éducation, de sensibilisation et de communication environnementale dans les villages et écoles; • Produire les supports multimédia sur l'éducation, la sensibilisation et la communication environnementale: émissions radiotélévisées, documentaires, dépliants, posters et bandes dessinées sur les activités du Parc;
• Réaliser la Basic Necessities Survey (BNS) et le suivi de la gouvernance des ressources naturelles (NRGT); • Participer à l'organisation des réunions avec les communautés pour maintenir des bons rapports entre le staff du Parc et ces dernières;
• Contribuer au suivi des activités d'écotourisme communautaire; • Mettre en œuvre un programme d'alphabétisation dans le cadre des aspects du genre et minorités autochtones selon les circonstances; • Organiser des réunions d'échanges avec les communautés sur les questions de développement communautaire (Gestion du fonds de développement villageois); • Organiser des réunions relatives au fonctionnement à la gestion de l'école et le fonctionnement du centre de santé de Makao et de Bomassa, en collaboration avec le comité de gestion des ressources naturelles et le comité du village.

Aptitudes recherchées
• Excellente capacité en animation rurale et/ou de groupes; • Excellente capacité d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit d'équipe; • Connaissance (nom locaux) de la faune de la région du nord Congo; • Bonnes capacités en éducation, sensibilisation, communication et interprétation environnementale;
• Bonne connaissance de la zone de Ouesso et/ou du nord Congo; • Parfaite maitrise de la rédaction des rapports; • Compétences nécessaires et souhaitables dans les aspects socio-économiques de la conservation;
• Capacités de travailler sous pression et en milieux enclavés; • Expérience dans le travail en milieu multiculturel; • Bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word et Powerpoint);
• Excellente maitrise du Français écrit et parlé;
• Avoir une connaissance élémentaire de l'anglais; • Bonne connaissance de Lingala parlé.

Profil du candidat
• Formation: BAC + 4 minimum ou tout autre diplôme universitaire obtenu dans les domaines suivants: foresterie, agronomie, écologie, développement rural, sociologie et géographie;
• Expérience professionnelle: Au moins 5 ans dans le domaine des aspects socio-économiques de la conservation au Congo.

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae de 2 pages maximum.
• Lettre de motivation adressée au Coordonnateur du site SWM Congo à Brazzaville.

Les dossiers sont à déposer à la Direction Générale de Wildlife Conservation Society (WCS), 151 Avenue Général De Gaulle au Plateau Ville à Brazzaville ou au bureau de WCS Ouesso ou écrire à l'adresse wcscongobrazza@wcs.org avant le 30 Avril 2019.

Wildlife Conservation Society
BP: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Publié le: 11/04/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant au suivi de la faune (H/F)
Localisation: Kabo, District de Kabo (Département de la Sangha)

Contexte
Wildlife Conservation Society (WCS) recherche un Assistant au suivi de la chasse qui travaillera sous la responsabilité directe du responsable de gestion durable de la faune pour mettre en œuvre un programme de gestion communautaire durable de la faune dans une concession forestière.

Responsabilités
Sous la responsabilité directe du Responsable de Gestion Durable de la Faune de SWM-Congo et la supervision du Coordonnateur du Site de SWM-Congo, il se chargera de:
• Effectuer la collecte des données socio-économiques concernant la chasse et la consommation des viandes sauvages et autres activités relatives au SWM;
• Suivre les chasseurs et les marchés de vente des produits carnés;
• Saisir les données socio-économiques;
• Rédiger des comptes rendus des missions;
• Suivre les groupes de chasseurs et servir d'interface avec les gestionnaires de SWM;
• Planifier et organiser la logistique du terrain;
• Animer les communautés locales sur les activités de gouvernance de chasse sous la supervision du responsable de la chasse;
• Vulgariser les principes de chasse établis dans le cadre du projet SWM;

Aptitudes recherchées
• Excellentes capacités organisationnelles et notamment capacités à collecter et archiver des données;
• Expérience avérée dans la collecte des données et gestion des fiches d'enquêtes;
• Excellent animateur des groupes;
• Expérience de terrain dans le Département de la Sangha et de la Likouala;
• Goût et habilité pour le travail en équipe,
• Capacités à vivre dans des conditions rustiques et dans des endroits enclavés pendant de longues périodes;
• Très bonne connaissance du milieu rural;
• Capacités de travailler sous pression;
• Bonne maitrise de l'outil informatique (Excel et Word, Email, notamment);
• Excellente maitrise du Français écrit et parlé et très bonne maitrise de Lingala.

Profil du candidat
• Formation: Bac technique des lycées agricoles ou Bac + 2 minimum en foresterie, agronomie, écologie ou sociologie.
• Expérience: minimum 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, dont au moins une partie au Nord du Congo dans les domaines de la collecte des données et/ou animation des groupes.

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae de 2 pages maximum.
• Lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Site SWM Congo à Brazzaville.

Les dossiers sont à déposer à la Direction Générale de Wildlife Conservation Society (WCS), 151 Avenue Général De Gaulle au Plateau Ville à Brazzaville ou au bureau de WCS Ouesso ou à l'adresse électronique wcscongobrazza@wcs.org avant le 30 Avril 2019.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Wildlife Conservation Society
BP: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Publié le: 11/04/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant au Coordonnateur du site (H/F)
Localisation: Kabo (Congo)

Contexte
Wildlife Conservation Society (WCS) recherche un Assistant au Coordonnateur du site qui travaillera sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Site du SWM-Congo pour mettre en œuvre un modèle reproductible de gestion communautaire durable de la faune dans une concession forestière en périphérie du Parc National Nouabalé-Ndoki.

Responsabilités
Sous la responsabilité directe du Coordonnateur de site du SWM-Congo, Il se chargera de:
• Assister le coordonnateur du site dans le développement des activités;
• Assister le coordonnateur du site dans l'organisation des équipes et des missions des consultants (drafts de TDRs, budgets et contrats);
• Initier des ébauches des rapports mensuels, trimestriels et annuels;
• Appuyer la gestion des bases des données et concevoir les newsletters;
• Suivre la mise en œuvre du chronogramme et organiser les activités administratives et logistiques;
• Appuyer la mise en œuvre d'activités de recherche et développement visant à concilier les enjeux de conservation de la biodiversité et de développement, au travers d'une exploitation durable et légale de la faune sauvage par et pour les communautés rurales;
• Appuyer la mise en œuvre des protocoles de recherche du projet.

Aptitudes recherchées
• Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit de synthèse et d'équipe;
• Bonnes capacités de communication et de travail dans une équipe multiculturelle
• Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
• Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
• Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
• Bonne capacité de rédaction des rapports;
• Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
• Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroits enclavés pendant de longues durées et à travailler sous pression;
• Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
• Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, ainsi qu'une bonne maitrise de l'anglais;
• Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

Profil du candidat
• Formation: BAC + 4 minimum en foresterie, agronomie, écologie animale et humaine, développement rural, anthropologie ou sociologie;
• Expérience: minimum 4 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, les productions animales sauvages, la biologie des populations animales sauvages, développement rural, anthropologie ou sociologie.
• Idéalement, au moins 1-2 ans d'expérience en Afrique Centrale ou de l'Ouest

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae de 2 pages maximum, incluant trois adresses des personnes de référence;
• Lettre de motivation adressée au Coordonnateur du site SWM-Congo à Brazzaville.

• Les dossiers sont à déposer à la Direction Générale de WCS, 151 Avenue Charles De Gaulle au plateau ville ou au bureau WCS-Ouesso ou à envoyer par email à l'adresse wcscongobrazza@wcs.org avant le 30 Avril 2019.

• Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Wildlife Conservation Society
BP: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Publié le: 11/04/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Gestionnaire des données (H/F)
Localisation: Ouesso, Département de la Sangha.

Contexte
Wildlife Conservation Society (WCS) recherche un Gestionnaire des données qui travaillera sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Site du SWM-Congo pour mettre en œuvre un programme de gestion communautaire durable de la faune dans une concession forestière.

Responsabilités
• Assurer la gestion des informations et des données socio-économiques concernant la chasse, la pêche et la consommation des viandes sauvages et autres activités relatives au programme SWM Congo;
• Garantir la facilité d'accès et la sécurisation de toutes les données du SWM Congo;
• Instaurer un niveau de sécurité optimal afin d'éviter la diffusion de toute information sans autorisation préalable;
• Classer les informations à stocker selon leur nature afin de permettre à leur accès de manière simplifiée;
• Superviser les logiciels employés et leurs mises à jour de façon périodique;

Aptitudes recherchées
• Excellente maitrise de l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint) et de la manipulation des tableaux croisés dynamiques;
• Parfaite maitrise des systèmes de gestion de bases de données, telles que Access ou autre logiciel de langage SQL (My SQL, Postgres...), ainsi que les langages de requête et de programmation;
• Avoir une expérience en méthodologies d'indexation et en classification dans le domaine de la gestion documentaire;
• Excellente maitrise de la codification des données;
• Connaissance de quelques logiciels statistiques comme R, SPSS,...;
• Parfaite maitrise de l'utilisation des smartphones et de Kobotoolbox;
• Connaissance du transfert des données GPS vers un ordinateur et de la conversion des coordonnées géographiques;
• Compétences nécessaires et souhaitables dans la collecte des données et gestion des fiches d'enquêtes
• Capacités de travailler sous pression;
• Excellente maitrise du Français écrit et parlé.

Profil du candidat
• Formation: Licence, Master ou diplôme d'Ingénieur en informatique de gestion, foresterie, agronomie, écologie, développement rural ou géographie;
Expérience: minimum 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des données relatives aux systèmes socio-écologiques (données sociales, humaines, écologiques et processus écologiques).

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae de 2 pages maximum avec mention de 3 personnes de référence.
• Lettre de motivation adressée au Coordonnateur du site SWM-Congo à Brazzaville.

Les dossiers sont à déposer à la Direction Générale de WCS, 151 Avenue Général De Gaulle au Plateau Ville à Brazzaville ou au bureau de WCS Ouesso ou courrier électronique à wcscongobrazza@wcs.org avant le 30 Avril 2019.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Sortie de crise au Congo

Mathias Dzon insiste: un dialogue vrai et inclusif, sinon rien!

L'Alliance pour la république et la démocratie (ARD), une plateforme politique de l'opposition, a tenu samedi 13 avril 2019 à Brazzaville, sa 13e coordination nationale sur le thème: *«La crise congolaise actuelle : modalités et qualité de gestion de sortie».* C'était sous la direction de Mathias Dzon, président de l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN). En présence des présidents des partis membres de la plate-forme, à savoir: Henri Boukoulou (MVC); Blaise Ngampio (DNERD); Armel Nguila (PSRD); Raymond Serge Mviri (RDR). L'ARD réclame un *«vrai dialogue politique national inclusif, rassemblant sans exclusive toutes les forces vives du Congo».*

Le collège des présidents de l'ARD

Les militants étaient mobilisés en grand nombre à cette session où chaque parti membre était représenté par sa direction nationale et 10 cadres.

Tenant compte des enjeux de l'heure, le thème central de la 13e coordination nationale a été subdivisé en 7 sous-thèmes pour lesquels les participants ont eu droit à des communications de qualité.

Ces sous-thèmes ont suscité des débats ouverts au cours desquels les participants se sont exprimés librement. Ils ont indiqué que la mauvaise gouvernance et la corruption étaient les causes principales de la crise. *«En effet, de 2003 à 2014, le Congo a engrangé d'énormes revenus financiers générés par le pétrole. Pendant cette période faste, le budget de l'Etat oscillait entre 3 et 4 mille milliards de FCFA. Dans la même période l'Etat a réalisé des excédents budgétaires de près de 14 mille milliards F.CFA»*. Avec cette cagnotte, le gouvernement aurait pu jeter les bases d'une économie nationale forte et diversifiée, créatrice de richesse et d'emplois décents. Paradoxalement, le Gouvernement s'est lourdement endetté, hypothéquant l'avenir des générations futures. La croissance économique n'a pas eu d'effet d'entrainement sur les autres secteurs de l'économie nationale et l'embellie financière n'a produit aucun impact positif sur le vécu quotidien des Congolais, ont-ils dénoncé.

L'enrichissement de l'Etat, selon eux, n'a pas profité aux populations dont 90% croupissent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. Pour les participants, les tenants du pouvoir ont détourné à leur profit personnel les fruits de la croissance. Au moyen des détournements des deniers publics, des commissions occultes sur les marchés publics, des pots de vin, des surfacturations, de l'appropriation personnelle des biens publics et du placement de l'argent de l'Etat dans des comptes privés dans les pays étrangers et dans les paradis fiscaux.

«Du fait de cette situation d'ensemble, notre pays est aujourd'hui totalement effondré, le Gouvernement est inerte. Il attend tout de la signature d'un hypothétique programme avec le FMI et ne propose aucune mesure de sortie de crise. Les nombreux conseils des ministres étant consacrés essentiellement à l'examen de projets de lois et décrets relatifs à la création de nouveaux centres de dépenses inutiles et de nominations partisanes».

Tenant compte de ce qui précède, l'opposition et la communauté internationale demandent *«avec insistance»* la tenue d'un dialogue politique national inclusif, afin que toutes les forces vives du Congo recherchent ensemble des solutions aux défis majeurs auxquels le pays est confrontés. *«Le président de la République s'oppose farouchement à ce dialogue salvateur et propose au contraire un monologue dans le cadre du Conseil national du dialogue, une institution totalement acquise au pouvoir, car elle ne rassemble que des représentants des partis de la mouvance présidentielle et de l'opposition choisie»*.

Pour l'opposition, *«face à l'extrême gravité de la situation financière, économique, sociale, politique, sécuritaire, électorale et environnementale actuelle du Congo, les participants se sont convaincus que le dialogue politique national inclusif constitue dans le contexte national actuel, l'unique et bonne solution de sortie de crise. Par voie de conséquence, ils rejettent catégoriquement le monologue que l'on prépare actuellement dans le cadre du conseil national du dialogue. A ce sujet, les participants rappellent que les monologues de la même farine, organisés par le pouvoir à Brazzaville en 2009, à Ewo en 2011, à Dolisie en 2013, à Sibiti en 2015 et à Ouesso en 2017, n'ont jamais apporté le moindre remède aux maux qui minent gravement notre pays. Loin s'en faut»*.

La conclusion des travaux s'est faite avec une allusion claire à l'actualité du moment: *«Les participants saluent chaleureusement la mobilisation populaire exceptionnelle, la détermination et le courage titanesques des peuples algériens et soudanais et soutiennent fermement leur juste lutte pour une alternance démocratique et pacifique dans leurs pays. Puisse leur exemple héroïque, inspirer les autres peuples africains, en général, le peuple Congolais, en particulier!»*.

Pascal AZAD DOKO

Marine marchande

Des sanctions disciplinaires à l'encontre de 26 agents

Le ministre Fidèle Dimou, des Transports, de la marine marchande et de l'aviation civile a organisé le 12 avril 2019 un conseil ministériel de discipline contre 26 agents relevant de la Direction générale de la marine marchande. Ils sont accusés d'insubordination, de manquement de se conformer aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, de manquement à l'obligation de réserve, de violation de la hiérarchie et de faux et usage de faux dans la délivrance de certains documents administratifs. Des sanctions disciplinaires ont été infligées.

Le ministre présidant le Conseil ministériel de discipline

Les faits remontent en février dernier. Mécontents, ils avaient mené un mouvement de contestation destiné à destituer la directrice générale marine marchande, sans en informer la tutelle. Plutôt, ils avaient adressé une correspondance au premier ministre.

Pour le ministre Fidèle Dimou qui a personnellement présidé ce conseil ministériel de disciplinaire, cela relève d'une insoumission et de l'indiscipline. «*J'ai reçu, le 26 mars, une lettre du premier ministre, chef du Gouvernement, lorsque je lui ai rendu compte de ma mission effectuée à Pointe-Noire, à cause du climat délétère qui a prévalu à la Direction générale de la marine marchande. En retour, il m'a demandé de prendre des mesures fortes et urgentes afin de ramener un bon climat dans cette structure qui fait l'objet de trop de propos déconcertants»,* a-t-il dit.

D'où la tenue de ce conseil qui a réuni, outre les intéressés, la directrice générale de la Fonction publique, le représentant de la direction générale du contrôle budgétaire, les syndicats et le représentant de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) où les deux syndicats des agents sont affiliés.

Interrogés, la plupart des 26 agents ont reconnu les griefs qui leur ont été reprochés. Il s'agit, entre autres, d'insubordination, de manquement de se conformer aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, de manquement à l'obligation de réserve, de violation de la hiérarchie et de faux et usage de faux dans la délivrance de certains documents administratifs.

Par conséquent, des sanctions disciplinaires ont été infligées à chacun d'entre eux. Six agents ont écopé d'avertissements, 14 ont reçu des blâmes, 4 agents seront traduits au Conseil national de discipline, compte tenu de la gravité des faits. Deux décisionnaires feront l'objet d'un traitement particulier à la Direction générale de la marine marchande.

Clôturant les travaux, le ministre a rappelé que le Conseil à la mission régalienne de maintenir l'ordre et la discipline dans l'administration. Car, *«toute administration publique ou privée où la discipline est bafouée est vouée à la dérive»*, a-t-il averti.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Soudan: et la justice?

Les événements qui se déroulent sous nos yeux, avec une accélération de l'Histoire au Soudan, surtout, reposent la question de la soif de justice qui sous-tend les différentes manifestations. Car, la destitution d'Omar Hassan al-Bachir au Soudan interroge aussi sur le sens que les Etats africains entendent donner à la quête de cette justice qui apaise **les cœurs et pacifie les Nations.**

Au fil des ans, l'Afrique est devenue le continent de toutes les violations. Des massacres à répétition, et même un génocide, sont devenus notre image de marque. Avec en plus l'impunité assurée à qui vole, viole et tue. Aucun recours crédible possible; seulement des justices de vainqueurs, aux effets éphémères, aux effets boomerang.

La création de la Cour pénale internationale, en juillet 1998, apportait donc une avancée certaine dans le respect des droits, dans la sanction des excès, pour plus de justice. Et l'Afrique fut parmi les continents **les plus enjoués à l'idée d'avoir, enfin, un instrument de protection efficace pour donner corps à la notion** de justice universelle.

Mais il a fallu que Omar Hassan al-Bachir, trente ans au pouvoir (et non 20 comme écrit au précédent numéro), se rende coupable d'effroyables massacres au Darfour pour que l'Afrique montre qu'elle semblait donner plus d'intérêt au statu quo. Le président soudanais, sur lequel pourtant pendent deux mandats d'arrêt, a pu voyager à travers les pays africains qui n'ont pas même fait mine de l'arrêter. Le motif: la CPI s'acharnerait trop contre les seuls criminels afri**cains. Le Burundi a même fini par s'en retirer!**

Aujourd'hui que le président soudanais a été déposé, qu'attend l'Afrique qui exulte ou qui redoute les suites? Les militaires soudanais ont fait savoir qu'ils ne voudraient pas extrader leur ancien chef vers la CPI à La Haye. Mais que dit le reste de l'Afrique? Que dit cette jeunesse qui, dans les rues de Khartoum, se réjouit d'avoir forcé l'ancien président à quitter la présidence? Se satisfait-elle d'un renversement sans justice?

Obtenir des alternances n'a de sens que si la justice en garantit les conditions de durabilité. Une justice juste, qui ne se plie pas aux circonstances de l'instant, ou aux injonctions des puissants mais garantit que plus tard, les droits de l'homme ne seront pas qu'un alignement de mots au bas du premier pacte qu'on ne respectera pas.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Programme des obsèques de maman Suzanne MABOUE

Vendredi 19 avril 2019

9h : Levée du corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;

10h : Départ pour le domicile familial, sis au n° 8 de la rue Manga, à Talangaï, vers le PSP Kibéliba ;

11h : Recueillement des parents, amis et des mutuelles ;

12h : Messe en mémoire de la décédée ;

14h : Départ pour le cimetière privé VIP Bouka ;

16h : Retour au domicile familial ;

18h : Fin de la cérémonie.

Pour la famille,
Serge Péphin BANI,
Inspecteur principal de la CNSS

Enseignement catholique

La FELBO au chevet du collège Saint Zygmunt d'Oyo

En rapport avec la commémoration des 10 ans de la disparition d'Edith Lucie Bongo Ondimba, célébrée le 14 mars dernier, sa fondation que dirige Mme Patricia Nkounkou Wiboulou a fait don d'un bâtiment au collège Saint Zygmunt d'Oyo, situé dans l'enceinte de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption. La cérémonie de remise officielle du bâtiment a eu lieu le 13 avril 2019, en présence du ministre Anatole Collinet Makosso, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Le ministre Anatole Collinet Makosso coupant le ruban symbolique

De type R+1, ce bâtiment a été construit en trois mois par les établissements Chancie. D'une architecture contemporaine, il s'étend sur 27 m de long et 9 m de large avec une dalle pleine de 20 cm d'épaisseur dont l'emprise au sol est de 243 m².

Service Barnabé Bacon

Mme Patricia Nkounkou Wiboulou

Le bâtiment construit

Il est composé de cinq classes de salle y compris la salle informatique, d'une superficie de 63 m² chacune, une salle des professeurs et des bureaux administratifs. *«Toute la structure du bâtiment est faite en béton armé hydrofuge, les cloisons et les murs de refends en parpaing creux de 15cm d'épaisseur»,* a expliqué l'entrepreneur, M. Service Barnabé Bacon. Le bâtiment comprend une annexe composée de cinq blocs de latrines pour les hommes, les femmes et les professeurs.

Dans son allocution, le directeur départemental de l'Enseignement primaire de la Cuvette-Ouest a loué les actions réalisées par la FELBO au profit de l'école. *«Nonobstant les temps difficiles, elle vient d'opérer un meilleur choix, un choix utile en dotant la circonscription scolaire d'Oyo, particulièrement le collège Saint Zygmunt, d'un bijou exceptionnel»,* a déclaré Alain Mfoura.

Il a rendu au nom des élèves et du personnel enseignant, un hommage à la hauteur des actes posés par la FELBO, à sa directrice générale. Alain Mfoura a appelé les bénéficiaires de cet édifice au sens élevé du devoir et des responsabilités afin d'utiliser à bon escient ce patrimoine.

La directrice générale de la FELBO a rappelé les valeurs cardinales qu'entretenaient Mme Edith Lucie Bongo Ondimba qui, en dehors de sa profession de médecin, s'était lancée dans les œuvres en faveur des enfants. *«Sa fondation a fait don à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, d'un collège aux élèves de l'école catholique pour accéder, non seulement aux savoirs fondamentaux, mais aussi acquérir la connaissance indispensable à l'éveil spirituel dans de bonnes conditions»*, a précisé Mme Patricia Nkounkou Wiboulou qui s'est, ensuite, adressée aux élèves: *«Que les valeurs universelles vous servent de guide. A vous d'apprendre à affronter vos propres défis comme a su le faire tout au long de sa vie notre inspiratrice».*

Le dévoilement de la plaque

Les officiels posant pour la postérité

Dans leur mot, les élèves du collège Saint Zygmunt ont remercié la FELBO pour avoir modernisé le cadre d'études. *«Nous prenons l'engagement de bien entretenir notre bâtiment scolaire et le matériel mis à notre disposition»*, a souligné Mlle Henriette Manguia.

Interrogé après la réception du bâtiment, l'abbé Gildas Mikonga, vicaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, a manifesté son sentiment de joie. *«La joie immense de recevoir ce don. Il me vient à l'esprit le passage du livre des Apôtres, au chapitre 20, verset 35 qui stipule qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Donc, la joie vient de la personne qui donne avec un cœur serein, un cœur heureux, un cœur qui aime. Faire un tel don à une structure de l'église, c'est encourager la formation et l'éducation de nos enfants»,* a-t-il dit.

Au lieu de construire, selon lui, des hôtels pour valoriser les antivaleurs, *«il serait mieux de construire les édifices pareils pour encourager les valeurs que révèle le message de nos Pères Evêques du Congo»,* a ajouté l'abbé Gildas Mikonga.

De son côté, le ministre Anatole Collinet Makosso a salué l'action entreprise par la FELBO qui n'en est pas à sa première réalisation. *«Elle nous a toujours accompagnés, elle accompagne l'école dans les œuvres de formation, dans les actions de promotion de l'élite et d'encadrement de la jeunesse. Nous voulons au nom du Gouvernement, remercié la FELBO. Au-delà de cet établissement, c'est de promouvoir une éducation de qualité au profit de la jeunesse, de faire en sorte que les élèves se sentent unis, solidaires et qu'ils soient égaux quel que soit le lieu de leur formation. Nous ne pouvons que saluer cet effort»*, a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

John Ndinga-Ngoma, journaliste au bi-hebdomadaire LA SEMAINE AFRICAINE, Bienvenu Tombet, ancien journaliste à l'hebdomadaire La Nouvelle République, Nzihou Jean Claude, Ndinga Blanche Achille, Matsalou Ézéchiel, Matsalou Sorele, Matsalou Dodo et Ipolo Isaac ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux ressortissants de Mossendjo et du district de Moutamba, le décès de leur mère, sœur et grand-mère, Matsanga Albertine. Décès survenu le 6 avril à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

La veillée se tient au domicile familial sis au quartier Nsourou Pylône, arrêt Papa Isaïe.

L'inhumation aura lieu le 18 avril au cimetière de Vindoulou de Pointe-Noire. Puisse l'âme de l'illustre disparue reposer en paix.

Formation

Prestation de serment au drapeau national des EOA de la 24e promotion

Une cérémonie de prestation de serment devant le drapeau national et du port des alphas argentés des élèves officiers d'active (EOA) de la 24e promotion a eu lieu samedi 6 avril 2019, à la place d'armes de l'Académie militaire Marien Ngouabi (ACMIL-MNG) à Brazzaville. C'était sous le patronage du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo.

Cette cérémonie a été ponctuée par plusieurs temps forts: la prestation de serment au drapeau national comme le veut la tradition militaire, dans lequel les EOA ont accepté de servir le drapeau et la République au péril de leur vie, et rompent définitivement avec la vie civile; le port des alphas argentés par les anciens de la 23e promotion. Puis la proclamation des résultats par le directeur des enseignements et des études de l'académie, le colonel David Clarence Mountsaka qui a souligné que la 24e promotion compte 80 EOA et comprend le peloton spécial et le peloton interarmes. *«Elle a été accueillie à l'établissement le 20 décembre 2018. Les résultats présentés ont été obtenus lors de la première phase de leur formation de quinze semaines communément appelée formation élémentaire toutes armes (FETTA)».*

Pour l'évaluer, a-t-il rappelé, un rallye de fin de formation commune de base a été organisé avec pour résultats: pour le peloton spécial, la moyenne la plus forte est de 15,65/20 et la plus faible 13,22/20, soit une moyenne générale du peloton de 14,43/20. Et pour le peloton interarmes, la moyenne la plus forte du peloton est de 16,36/20, la plus faible 12,84/20, soit une moyenne générale de 14,60/20. En définitive, la moyenne générale de la 24e promotion est de 14,51/20. Au regard de ces résultats, a-t-il indiqué, *«nous pouvons déduire que les objectifs de la formation de cette phase ont été atteints. Il revient aux EOA de la 24e promotion de capitaliser les acquis de cette première phase pour mieux affronter la suite de leur formation».*

Pour le colonel Charles Vinga, commandant de l'ACMIL-MNG, les EOA de cette 24e promotion qui sont au nombre de 80 ont «tous été recrutés par voie de concours, parmi les étudiants des universités de la place et des sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale (GN), 17 filles et 63 garçons repartis au sein de deux pelotons distincts, nommés peloton interarmes et peloton spécial. Le peloton spécial, constitué essentiellement des anciens enfants de troupe et des jeunes gens en provenance de la vie, compte 47 EOA. Le peloton interarmes, formé des anciens sous-officiers des FAC et de la GN, compte 33 EOA. La 24e promotion compte en son sein 6 EOA étrangers dont un Burkinabé, deux Centrafricains et trois Camerounais».

Selon lui, ces jeunes, *«qu'ils soient d'origine civile ou militaire, entourés par leurs anciens de la 23e promotion et tenus en laisse par le personnel encadrant, ont pendant quatre mois goûté à la rudesse de la vie militaire à travers la période dite FETTA ponctuée de moments de transmission des traditions sur fond d'accoutumance au métier des armes. Cette phase de formation élémentaire toutes armes était axée autour de quatre volets: la formation à l'exercice de l'autorité; les connaissances militaires; l'éducation physique et la formation académique».*

Si cette étape dans le processus de formation de ces futurs officiers a réussi, a-t-il reconnu, il n'en manque pas moins qu'elle a été jalonnée des difficultés surmontées grâce à la sollicitude du ministre de la Défense nationale, du Chef d'Etat-major général des FAC et du commandement des écoles, à la dextérité des instructeurs et encadreurs de l'académie malgré les contraintes et les limites budgétaires. Et comme le veut la tradition militaire, une parade a clos la cérémonie en présence des ambassadeurs de la Centrafrique, doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, du Cameroun, Hamidou Komidor Njimoluh, et d'autres invités de marque.

APM

PARCELLE A VENDRE

AU QUARTIER MOUTABALA
(MFILOU-NGAMABA)
CONTACT:
Tél: 06 944 07 44

Education de base

L'Italie appuiera le Congo dans ses initiatives prioritaires

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Stéfane De Léo, a eu une entrevue avec le ministre Anatole Collinet Makosso, de l'Enseignement primaire, le vendredi 5 avril 2019. L'entretien a porté essentiellement sur les domaines prioritaires de l'éducation de base. Les deux personnalités ont aussi mis l'accent sur la capacité de travailler ensemble dans certains domaines particuliers. Le ministre a également conféré avec Jean Pierre Ilboudo, représentant de l'Unesco en République Démocratique du Congo et en République du Congo.

Anatole Collinet Makosso et Stéfane De Léo

Pour le diplomate italien, il faut investir dans le capital humain. L'éducation de base est un moyen important. *«L'Italie tient à apporter un soutien pour donner les capacités à l'éducation de base pour former des élites des nouvelles générations»*, a-t-il déclaré.

Jean Pierre Ilboudo

Stefane De Léo a expliqué que son pays est disposé à appuyer l'éducation à tous les niveaux. Il a reconnu les efforts des autorités congolaises qui font de la formation, l'un des axes prioritaires dans le plan national de développement (PND) 2018-2022.

L'éducation de base, a poursuivi le diplomate italien, *«c'est le fondement d'une croissance de la culture à transmettre aux nouvelles générations du Congo et leur donner les capacités pour aborder les défis du futur. L'apprentissage de la langue italienne s'avère importante»*, a-t-il dit.

Il s'est engagé à collaborer avec le ministère de l'Enseignement primaire pour soutenir les initiatives prioritaires qui seront soumises à l'appréciation de l'ambassade d'Italie au Congo.

Les deux personnalités ont décidé de définir les axes de travail dans une brève période. Pour le diplomate italien, sans une éducation de qualité, il n'est pas possible d'atteindre les objectifs de développement.

A signaler que le ministre Anatole Collinet Makosso a aussi échangé, le mardi 9 avril, avec Jean Pierre Ilboudo, représentant de l'Unesco en République Démocratique du Congo et en République du Congo. Ils ont parlé du programme mondial sur l'éducation.

Le fonctionnaire de l'Unesco a également annoncé au ministre, l'arrivée au Congo, du conseiller régional en éducation de l'UNESCO, pour préparer l'organisation d'une grande réunion portant sur l'enseignement de base et l'enseignement supérieur. Ils ont, également, évoqué l'évolution du programme normal liant les deux parties, notamment l'exécution du projet chinois sur la formation des enseignants, qui se trouve à la fin de sa deuxième phase. Ils ont également abordé l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

Jean Pierre Ilboudo a précisé que *«l'approche nouvelle serait de faire une relation entre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et technique»*.

Philippe BANZ

Conseil départemental de la Lékoumou

Clôture de la session budgétaire ordinaire

La 2e session dite budgétaire du Conseil départemental de la Lékoumou s'est ouverte le 25 mars 2019 sous l'autorité de Mme Okabando née Sylvie Kaki, présidente du Conseil départemental,en présence du médecin colonel Jean Michel Shanga, préfet.

Les officiels

La présidente du Conseil départemental a rappelé que ces assises se tenaient sous la conviction énoncée par le président de la République suivant laquelle *«la décentralisation est un levier indispensable à la marche vers le développement de notre pays»*. Cette conviction fut rappelée par le ministre de l'Intérieur lors de la conférence des préfets élargie aux Conseils départementaux et municipaux de Ouesso en février 2019. Elle a appelé à plus de cohésion, d'harmonisation du travail et surtout de communication, facteur important pour l'implication de tous au développement.

La présidente a invité les conseillers à faire preuve d'imagination dans la conception et les propositions pouvant enrichir le budget de fonctionnement pour l'année en cours, gage du fonctionnement régulier de l'institution. Elle s'est montrée rassurante : les échanges, les débats fructueux conduiront aux résultats attendus de tous pour un avenir radieux du département et le bien de la population.

A l'issue des 10 jours de travaux, la session budgétaire ordinaire du Conseil départemental s'est refermée le 3 avril 2019 sur une moisson abondante, ainsi que l'a souligné le communiqué final lu par Antoine Ngagoye, secrétaire du bureau exécutif.

Au total, un plan d'action 2019, un budget d'un montant d'un milliard cent-quatre-vingt-dix-neuf millions quatre-cent trente-sept mille cent quarante-cinq (1.199.437.145) francs, sous-tendus par quatre recommandations sur la réforme du parc auto et engins, le renforcement des mécanismes de recouvrement des recettes, l'établissement d'un cadre normatif du personnel et la révision des contrats avec les tiers sur les biens immobiliers du conseil. Cette abondante moisson a réjoui Mme la président du Conseil départemental. Elle l'a exprimé dans son allocution de clôture. Au nom du bureau exécutif et du personnel à charge, elle a pris l'engagement de traduire dans les faits les précieux outils de travail que les conseillers viennent de mettre au service du département et le bien des populations de la Lékoumou.

Félix BOUKA,
Correspondant à Sibiti

Coup d'oeil en biais

L'homme de la rue commente les révoltes populaires en Algérie et au Soudan

A Brazzaville, la destitution des présidents Bouteflika et Bachir a suscité les commentaires de l'homme de la rue. Chacun y va de sa critique: *«Vive la rue!»; «Les rues soudanaise et algérienne ont réussi à se débarrasser de dictateurs parmi les plus féroces d'Afrique. Et leur mérite est d'autant plus grand qu'elles l'ont fait de manière pacifique»*; *«Personne ne doit écraser une larme pour Béchir; il vient de récolter ce qu'il a semé pendant 30 ans»; «Les démocrates d'Afrique et d'ailleurs doivent tirer leur chapeau aux vaillants peuples d'Algérie et du Soudan. Ils doivent d'autant plus le faire que tout le monde sait, du moins les gens de bonne foi, que l'alternance par les urnes est une vue de l'esprit dans les pays dont les dirigeants ont fait l'option politique de s'asseoir sur la démocratie»*; *«Les armées des deux pays ont droit aussi à leur part de lauriers dans la chute de ceux qui ont régenté leurs pays respectifs pendant plusieurs décennies»*; *«Il faut souhaiter que la bourrasque populaire qui a balayé les despotes au Nord du Sahara, fasse des émules au Sud».*

Réhabilitée en toute vitesse

La semaine passée, nous parlions des arbres déracinés par la bourrasque qui a soufflé sur Brazzaville. Mais il n'y a pas que les arbres qui ont souffert de son passage. Il y a eu d'autres dégâts un peu partout dans la capitale. Ainsi, la toiture d'un bâtiment du CEG Pierre Tsiété à Ouenzé a été emportée. Les élèves de cet établissement n'auront pas longtemps à tourner les pouces comme leurs collègues du CEG de Mfilou qui avaient passé plusieurs semaines sans faire cours au début de cette année. La toiture de leurs salles de classe sera réhabilitée rapidement, grâce à l'implication d'un député. Heureusement!

Des médicaments périmés en vente dans une pharmacie?

C'est une rumeur, mais beaucoup la prennent au sérieux. Un produit recommandé aux personnes souffrant d'hypertension est presque en rupture de stock à Brazzaville. Une pharmacie de nuit du cinquième arrondissement de la capitale en a profité pour vendre son stock qui était périmé depuis environ trois mois. Et le prix de ce produit a été presque triplé. On ne le dira jamais assez: prenez bien soin de vérifier la date de péremption à l'achat de vos médicaments!

Etudiants congolais à Cuba: quelques mois d'arriérés seront probablement payés

Les étudiants congolais qui s'étaient révoltés à La Havane pour réclamer 27 mois de bourse impayée toucheront, vraisemblablement bientôt, quelques mois d'arriérés. C'est ce qui se profile à l'horizon, puisque le Gouvernement Mouamba vient de dépêcher une mission à Cuba pour régler cette situation et ainsi calmer un tant soit peu ces étudiants en colère. On parle du paiement de 12 mois d'arriérés.

Après La Havane, la contagion gagne Dakar

Les étudiants congolais à Dakar ont manifesté eux-aussi bruyamment devant l'ambassade de leur pays dans la capitale sénégalaise. D'après certains témoignages, ils ont vandalisé quelques bureaux. Ils réclament eux-aussi le paiement de plusieurs mois d'arriérés de bourse. Y aura-t-il aussi un écho à Brazzaville? Le Gouvernement colmatera-t-il ici les brèches pour éponger progressivement les arriérés que réclament les étudiants?

Une tornade endommage plus d'une cinquantaine de maisons à Loudima-Gare

La saison pluvieuse est toujours là, avec son cortège d'inconvénients. Vendredi 12 avril dernier, une tornade d'une rare violence, suivie d'une pluie torrentielle, a secoué la localité de Loudima-Gare dans le département de la Bouenza. Cinquante-huit maisons ont particulièrement souffert de son passage. Des blessés ont été aussi enregistrés. Les yeux sont tournés vers les autorités pour voler au secours des sinistrés.

Des escrocs sévissent dans la ville

De petits escrocs font croire aux abonnés des réseaux de téléphonie mobile qu'ils ont gagné une pseudo-tombola organisée par le Brasseries du Congo (BRASCO). «Félicitation ! Vous êtes gagnants au jeu Tombola Brasseries du Congo. Ainsi votre numéro a été choisi au tirage au sort pour recevoir vos Kdo. Alors veuillez nous contacter au 055359381 ou 066033378 pour votre retrait et plus d'infos. Merci». Tel est le contenu leur message. Pure arnaque!

L'axe routier Kibangou-Nianga est un enfer pour les automobilistes

Nianga, l'un des districts du département du Niari, est parmi les plus enclavés du Congo. Le tronçon de route qui donne accès à ce district est en piteux état. Le directeur de l'Entretien routier qui l'a parcouru la semaine passée, s'est rendu compte de son état déplorable. Des bourbiers et d'énormes crevasses inondées freinent la circulation, surtout au niveau du village Bagondo. Les habitants de cette localité sont obligés d'aider les transporteurs qui peinent à atteindre Nianga. Même les camions les plus robustes s'y embourbent. A quand le bitumage de la Nationale n°5 (Dolisie-Kibangou-Nianga-Frontière Gabon), longue d'environ 200km et qui passe par Nianga, dont la Banque africaine de développement a promis de financer les travaux?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Ministère de l'agriculture élevage et pêche

Promouvoir le développement agricole à travers les partenariats public-privé

Des protocoles d'accord et un contrat de concession ont été signés entre cinq entreprises menant des activités agricoles et le Gouvernement, à Brazzaville, vendredi 5 avril 2019. Désormais, différentes entreprises signataires peuvent développer un partenariat avec l'administration publique en charge des questions agricoles. Ces documents ont été paraphés par le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et par les responsables des sociétés, Guy Marcel Louembé, directeur général de la société LGM groupe; Cyr Euloge Moutou, président directeur général de la société On Demand Worldwide (ODW) Congo; Mme Raïssa Elingabato, directrice générale de la société Agrofood; Founou Kodjo, administrateur général de la société HD groupe et Jeannin Ndamba, représentant la société Omega conseil.

Henri Djombo (au milieu) entouré des signataires

La société LGM groupe a obtenu cet accord pour l'implantation d'une exploitation agroindustrielle afin d'assurer la production de maïs, de manioc et de soja au village d'Ingah, dans la sous-préfecture de Ngabé, département du Pool. Dans ce même district, au village Inoni plateau, la société ODW a pour ambition d'implanter un complexe agropastoral. La société Agrofood, à travers son protocole d'accord, a sollicité de mettre en œuvre un projet agropastoral et halieutique à Madingou, dans le département de la Bouenza. La société HD groupe entend installer un projet industriel d'hévéa culture, dans les entités administratives de Madingou-Kaye et Kakamoueka, dans le département du Kouilou. La société Omega Conseil, par le biais de ce contrat de concession, va exploiter les entrepôts de stockage des produits agricoles à Loudima, dans le département de la Bouenza.

Après cette phase de signatures, les responsables de ces différentes entreprises ont exprimé leurs sentiments en lançant des appels au Gouvernement pour une éventuelle assistance. Pour Guy Marcel Louembé, *«nous sommes déjà un groupe qui est entré dans la grande distribution, notamment avec notre filiale «Zando Market» au Plateau des 15 ans à Brazzaville. Nous sommes dans la promotion de tout ce qui est produits locaux, des produits bio. A travers ce protocole d'accord, nous sommes contents de vulgariser et de travailler dans le domaine de l'agriculture avec des produits ciblés dans notre projet d'études le maïs, le manioc et le soja»*. Cyr Euloge Moutou a dit: *«la société ODW Congo est une structure multidisciplinaire. L'un des secteurs dans lequel nous évoluons, c'est aussi l'agro-industrie. Dans ce domaine, justement nous souhaitons faire un complexe agro-industriel intégrant l'Agriculture, l'élevage et la pisciculture. Ce protocole d'accord va nous permettre de réaliser ces activités au niveau de Brazzaville et nous attendons que le ministère de l'agriculture nous accompagne dans cette œuvre que nous comptons développer au niveau du Congo»*. Mme Raïssa Elingabato a déclaré que *«la société Afrofood est déjà spécialisée dans l'import des produits congelés de poisson. Aujourd'hui, nous voulons évoluer dans l'aquaculture pour améliorer la production des poissons, non seulement pour optimiser les coûts de l'importation, parce que nous importons beaucoup en Chine. En ce moment, le tilapia, qui est une denrée beaucoup consommée au Congo, malheureusement, est atteint d'une maladie virale en Chine. Cela nous permet de développer ce secteur. Ce projet a été attendu depuis deux ans. Avec cet accord, nous allons continuer à poser des actions positives en termes de développement et de l'emploi au Congo»*. Pour sa part, Founou Kodjo a souligné l'intérêt de cet acte juridique. *«La diversification de l'économie est plus qu'urgente. La société HD groupe est de droit congolais, avec des capitaux chinois. Elle va valoriser une zone agricole à Madingou-Kaye et à Kakamoueka par la production agroindustrielle d'hévéa. Par ce fait elle va créer des emplois directs et indirects et valoriser les ressources humaines locales par la formation»*.

Enfin, Jeannin Ndamba a bien apprécié cet acte de signature. *«Cette signature, permet d'exploiter les entrepôts de stockage des produits agricoles de Loudima. La société Omega Conseil présente dans la commercialisation tous azimuts des produits agricoles a pu identifier des opportunités pour tutoyer les marchés d'exportation principalement les cossettes de manioc vers les niches de marchés dans les pays qui font de la production laitière. Nous espérons qu'avec votre appui, nous allons réussir cette aventure»*. Pour Henri Djombo, *«ce nombre de signatures augure de bonnes perspectives. Nous encourageons les acteurs, les investisseurs à occuper les terres congolaises pour une agriculture productive, intensive, moderne et exportatrice. L'engagement dans ce secteur de ces entreprises est un acte de courage. De par vos témoignages personnels, c'est de donner la preuve que l'agriculture est un secteur de développement, d'emplois, de diversification, de croissance économique, de lutte contre la pauvreté. C'est un secteur dynamique qui contribue au développement de notre pays. Les différentes voies que chacun de vous a choisies, figurent parmi nos priorités. Notre politique agricole encourage le développement de toutes les filières et dans toutes les localités de notre pays. Avec trop d'importations d'aliments, je ne peux qu'être très heureux de ces signatures qui permettront d'améliorer l'offre locale des produits alimentaires.»*.

Philippe BANZ.

Qui me répondra?

L'emploi devient un luxe pour tout étudiant à la fin de sa formation. Les entreprises sont-elles soucieuses d'offrir aux jeunes le travail décent susceptible de les aider et d'assurer la continuité de la normalité des services?

Gaston Kombo (Bacongo, Brazzaville)

Technologies

Payer des factures par prélèvement bancaire ou télé-règlement

Dans le cadre de la mise en application de la loi de finance exercice 2019 en matière des dispositions spécifiques relatives à la dématérialisation obligatoire du paiement des factures d'eau, d'électricité, de téléphone, d'abonnement et réabonnement **aux chaînes télévisuelles, d'internet fixe et mobile, une séance** de travail a été tenue jeudi 11 avril 2019, entre la Commission **économie, finance et contrôle de l'exécution du budget de** l'Assemblée nationale, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et d'autres structures.

Les partenaires pendant les échanges

La séance de travail a réuni opérateurs de téléphonie mobile, sociétés E2C (ex SNE), Congolaise des eaux (LCDE), opérateurs de chaînes de télévision et banques. En dehors de la dématérialisation obligatoire du paiement des factures, les autres points examinés sont la révision de la répartition des différentes redevances et taxes de trafic de communication électronique; l'institution des droits, taxes, redevances et frais en matière d'établissement et d'exploitation des réseaux et services de communication électronique; les dispositions spécifiques relatives à la mise en place du système de marquage et de traçabilité des biens de consommation; l'institution de la redevance sur les transactions électroniques (HUB); l'institution de la contribution du fonds de service universel; l'institution d'une redevance de l'économie numérique dite Timbre électronique fiscal.

Marc Sakala, directeur des réseaux et services de communications électroniques a rappelé qu'au sens de la loi de finances, dès 2019 doivent être mis en place tous les payements des factures par moyens par télépaiement ou télé-règlement. *«Le but est de sécuriser les recettes fiscales de l'Etat. Aujourd'hui, nous sommes dans l'étude approfondie pour voir comment ce système s'adapte-t-il aux différents opérateurs. Quelqu'un pourra payer ses factures via un règlement électronique type mobile money et voir son contrat renouvelé pour la période. Ce qui permettra à l'Etat de sécuriser les données. Désormais, une personne qui va payer sa facture par voie électronique aura une certification de l'Etat, à travers l'ARPCE»*.

Thierry Hobié, premier vice-président de la Commission économie, finance et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a quant à lui indiqué que la Commission avait voulu voir avec les partenaires les dispositions spécifiques en matière de transactions électroniques, voir comment s'exécutent ces dispositions. *«Parmi ces partenaires, nous avons l'ARPCE, à qui mission a été donnée pour conduire cette politique. Dans la loi de finances, le législateur a demandé que désormais les paiements des factures d'électricité, eau, téléphone, abonnements et autres se fassent de façon électronique»*.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Recherche scientifique

Maîtriser les données hydrologiques pour une meilleure valorisation des ressources

Sous le thème: *«Ne laisser personne de côté»*, il a été célébré le 22 mars dernier à Brazzaville, la Journée mondiale de l'eau. Au cours de cette Journée, populations et pouvoirs publics ont été sensibilisés par une démarche, sous forme d'une réunion pour discuter des textes de fonctionnement du Comité national du Programme hydrologique International Congo (PHI-Congo), institution s'employant à la quête de solutions aux problèmes liés à l'eau. En marge de cet événement, le Comité national PHI-Congo en partenariat avec l'UNESCO, a tenu mercredi 10 avril 2019, à Brazzaville, un séminaire scientifique sur la gestion du liquide précieux qu'est l'eau. C'est Clobite Bouka Biona, président du PHI-Congo, qui a supervisé les travaux, en présence de Richard Bouka, mandant du représentant de l'UNESCO au Congo et d'un parterre de chercheurs dans le domaine de l'hydraulique.

Photo de famille

«Maîtrise des donnée hydrologiques pour une meilleure valorisation des ressources en eau», était le thème principal de la rencontre. Les responsables du PHI estiment que *«spéculer sur la qualité de l'eau, constater les inondations et les dégâts matériels et humains, constituent une rhétorique bien connue d'une diplomatie scientifique vaine»*. Il convient donc de procéder à des *«mesures pour quantifier, modéliser les phénomènes et les risques; dimensionner les ouvrages publics et bien d'autres choses en République du Congo, bien que la donnée nécessite des équipements fiables, des normes, bref une métrologie»*, a fait savoir Clobite Bouka Biona.

A signaler que quelques relevés sur les forages de Pointe-Noire témoignent d'une augmentation du niveau de sodium dans les eaux de puits qui risque de les rendre, à terme, impropres à la consommation. D'où le suivi de l'évolution de l'infiltration du biseau salé dans la nappe phréatique de cette zone.

Le défi est énorme, mais au sortir de cette rencontre, les séminaristes sont restés confiants: si la volonté politique penche en faveur du programme, PHI-Congo ne ménagera aucun effort pour que le pays retrouve un réseau hydrométrique qui couvre l'ensemble du territoire national, avec des stations de mesures modernes automatiques. Ainsi, les eaux seront non seulement de bonne qualité, mais aussi bien gérées pour perpétuer la vie. *«L'eau c'est la vie !»*.

Maitriser les données hydrologiques vaut la peine, car l'accroissement des populations citadines et rurales, le développement rapide des techniques industrielles, conduisent à une grande utilisation de l'eau tant souterraine (nappes phréatiques), que de l'eau de surface. Et *«nous serons conduits à utiliser l'eau, en accentuant une pression certaine sur cette ressource»*, a prophétisé un expert.

Ce séminaire a aussi été une invite à tous les secteurs travaillant sur l'eau dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à se mettre ensemble pour chercher les réponses appropriées. C'est dans cette perspective que l'on pourrait atteindre, à la fois la cible 6.3 des objectifs de développement durable sur l'amélioration de la qualité de l'eau en réduisant la pollution, et accompagner le Gouvernement du Congo dans la réalisation des forages adaptés et durables.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

LA GRANDE CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE EN VILLE VIDE LES FORETS CONGOLAISES

Le 26 Février 2019 à l'Hôtel Hilton de Pointe Noire, le Gouvernement Congolais a lancé officiellement la campagne *«Savourons les Délices Congolais - Mangeons moins de viande de brousse en ville»*

Cette campagne visant à réduire la consommation de la viande de brousse urbaine, la première dans les annales de l'histoire de notre pays et de la sous-région, est conduite dans la ville de Pointe-Noire.

Le choix de Pointe Noire a été motivé par sa position de centre économique en pleine croissance démographique et proche des départements jadis très giboyeux que sont le Kouilou, le Niari et la Lékoumou. La ville compte actuellement plus d'un million d'habitants et devient le bassin de réception de tous les produits et sous-produits de la faune provenant des trois départements ci-dessus cités.

La forte demande de la viande de brousse en ville, malgré la disponibilité d'autres protéines animales, favorise la pratique de la chasse non durable dans les forêts. Cette situation menace fortement la faune sauvage avec comme conséquences le déséquilibre des écosystèmes et l'appauvrissement de la communauté locale dépendant des ressources forestières pour leur subsistance. Cette surexploitation de la forêt est à la base d'une tragique situation actuellement connue sous le label de *«Syndrome des forêts vides»*.

Le gouvernement du Congo peut se prévaloir et se féliciter en même temps d'être le premier pays à appeler ses citoyens à prendre conscience de l'impact de la consommation de la viande de brousse en ville; une consommation qui affecte les ressources fauniques nationales mais aussi les communautés rurales qui en dépendent pour leur subsistance.

La campagne invite les citoyens de Pointe Noire à faire partie de la solution et apporter de changements dans leurs habitudes alimentaires, afin de réduire la consommation de la viande de brousse tout en profitant de l'incroyable gastronomie Congolaise et de différentes protéines disponibles en ville. Avec ces petits changements demandés nous espérons produire des grands changements à l'échelle du pays, protéger nos ressources naturelles et préserver les modes de vie des communautés rurales.

«Mangeons moins de viande de brousse en Ville»

Tchad

Sommet des dirigeants du Sahel sur le Soudan et la Libye

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) se sont réunis, samedi 13 avril 2019, à N'Djamena, au Tchad. Les Etats membres ont appelé **à «une transition pacifique»** au Soudan. La crise en Libye a également été abordée. L'organisation qui sort de son sommeil, appelle les **protagonistes du conflit** *«à observer un cessez-le feu immédiat et à relancer le dialogue».*

Les dirigeants de la région du Sahel (Ph. d'arch.)

Le sommet avait deux préoccupations à l'ordre du jour: trouver un pays d'accueil au siège de l'organisation qui n'en a pas depuis l'éclatement de la crise en Libye, et nommer un nouvel exécutif. Il a été décidé que N'Djamena, capitale du Tchad, accueille provisoirement le siège. Le Niger et le Maroc ont été priés de désigner respectivement le secrétaire exécutif de la CEN-SAD et son adjoint. La situation sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne et principalement au Soudan et en Libye, s'est invitée dans les débats.

Les pays de la communauté ont publié une déclaration lue par la ministre malienne des Affaires étrangères, Kamissa Camara. *«La conférence lance à toutes les parties libyennes un appel à observer un cessez-le-feu immédiat, à relancer le dialogue national et à se conformer au plan d'action pour la Libye des Nations unies et à l'initiative africaine sur la Libye de l'Union africaine. La conférence appelle à l'arrêt immédiat des bombardements sur la capitale Tripoli. La conférence a exprimé sa préoccupation face à la situation au Soudan et lance un appel à tous les acteurs politiques à privilégier le dialogue et la concertation en vue de l'instauration d'une transition pacifique consensuelle et un retour à l'ordre constitutionnel dans un délai raisonnable»*, a annoncé la ministre malienne. A cause de la longue léthargie de la CEN-SAD, seuls quatre chefs d'Etat ont participé au sommet de N'Djamena.

La Communauté des Etats sahélo-sahariens est une organisation internationale regroupant 29 Etats africains. Elle a été créée le 4 février 1998 à Tripoli (Libye) à l'issue d'un sommet réunissant les chefs d'Etat de la Libye, du Mali, du Niger, du Soudan et du Tchad. Le président du Burkina Faso Rock Marc Christian Kabore représenté à ces assises, était l'un des absents de marque.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Retraite spirituelle des leaders du Soudan du Sud au Vatican

Le Pape François pose le geste symbolique du lavement des pieds

Le geste surprenant et bouleversant du Pape François, au terme de la retraite spirituelle de deux jours pour la paix au Soudan du Sud qu'il a accueillie au Vatican, a une forte connotation évangélique. Un geste accompli exactement une semaine avant qu'il ne se répète dans les églises du monde entier pour faire mémoire de la dernière Cène, quand Jésus, à la veille de sa Passion, en lavant les pieds des apôtres, leur a indiqué la voie du service.

Le Pape François s'inclinant devant le président sud-soudanais Salva Kiir, le 11 avril 2019 (Vatican Media)

A la Maison Sainte-Marthe, après avoir demandé aux leaders du Soudan du Sud de «rester dans la paix» «comme frères», François, avec une visible souffrance, a voulu s'incliner devant eux pour leur embrasser les pieds. Il s'est notamment incliné face au président de la République du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, et aux vice-présidents désignés, parmi lesquels Riek Machar et Rebecca Nyandeng de Mabio.

Cette image forte ne peut se comprendre que dans le climat de pardon réciproque qui a caractérisé ces deux journées de retraite. Non pas un sommet politico-diplomatique, mais une expérience de prière et de réflexion commune entre leaders, qui, tout en ayant signé un accord de paix, ont du mal à faire en sorte qu'il soit respecté.

Les leaders du Soudan du Sud ont accueilli l'invitation de l'évêque de Rome, qui avait pour titre celui de «Serviteur des serviteurs de Dieu». En s'agenouillant avec difficulté pour embrasser leurs pieds, le Pape s'est incliné devant ce que Dieu a suscité durant cette rencontre de prière. Des gestes similaires, représentant l'icône évangélique du service, ne sont pas nouveaux dans l'histoire récente de la papauté. Le 14 décembre 1975, dans la Chapelle Sixtine, Saint Paul VI, en célébrant le dixième anniversaire de l'annulation des excommunications réciproques entre les Eglises de Rome et de Constantinople, était descendu de l'autel au terme de la messe en endossant encore les parements sacrés. Il s'était jeté aux pieds du métropolite Méliton de Chalcédoine, représentant du patriarche Dimitrios. Un geste qui rappelait, outre le lavement des pieds accompli par Jésus, aussi les événements du concile de Florence, quand, en 1439, les patriarches orthodoxes avaient refusé de baiser les pieds du Pape Eugène IV.

Dans le rapport avec les autres frères chrétiens, comme face à celui qui se laisse toucher le cœur et accepte des gestes de réconciliation et de paix, les Papes Serviteurs des serviteurs de Dieu n'ont pas peur de s'humilier pour imiter leur Maître.

A.Z.
d'après vaticannews.va

Exploitation forestière

«L'opération Mamba» du gouvernement gabonais angoisse les petits exploitants

Dans le cadre de «l'opération Mamba», le ministre d'Etat aux Forêts et à l'environnement, chargé du Plan climat a tenu le 2 avril 2019, une importante réunion avec les acteurs et gestionnaires principaux des essences rares du Gabon en vue de se soumettre à la nouvelle règle du jeu. Une façon selon lui d'être loin de ce grand mélange de discussions, de soupçons et d'intrigues. Cette réunion s'est tenue juste quelques jours après la publication du rapport de l'Agence d'investigation environnementale (AIE), une ONG britannique dénonçant le Gabon et le Congo.

Le bois, une ressource qui comme le pétrole ne fait pas toujours le bonheur des ayants-droit

Au Gabon, le collectif des exploitants forestiers a du mal à redonner plus de vitalité à leur secteur du fait d'être placé devant un dilemme accablant ou de trouver une solution préjudiciable qui pourrait être définitive à la problématique de ces bois, notamment le Kévazingo, l'Ozigo et le Moabi.

Dans le processus de protection de ces essences au Gabon, il y a d'abord les textes à prendre pour réguler et interdire définitivement l'exploitation de l'Ozigo, du Moabi et du Kevazingo. Cette mesure a des répercussions sur les petits exploitants. Ensuite, déclarer ces essences comme étant patrimoines du peuple gabonais les expose à tous les périls économiques. Enfin, au Gabon affirme-t-on, on n'exploite plus du Kevazingo depuis octobre 2017.

Par ailleurs, entre l'opération initiée par l'ancien ministre Pacôme Moubelet Boubeya et confirmée par un autre ministre, Jacques Denis Tsanga, la mesure de l'actuel patron de tutelle du département ministériel en charge de l'exploitation forestière conduit à l'arrêt d'autres opérations telles que les stocks dans les forêts et les usines. A telle enseigne que l'angoisse demeure dans la question de l'investissement que les petits exploitants ont pu consentir et qui les pénalise. D'où leur cri de détresse.

Dans ce même dossier, le ministre d'Etat gabonais chargé des Forêts, de l'environnement et du plan climat a réagi au rapport de l'AIE. Cette enquête fait la part belle aux pots-de-vin qui auraient été perçus par les hautes personnalités gabonaises pendant quatre ans. Plus grave encore, l'enquête mentionne l'exploitation illégale de bois, qui a épinglé également le voisin congolais et leurs partenaires chinois. Les actes de cette corruption qualifiée de «Razzia chinoise», rangée dans la catégorie du Toxic trade (Commerce toxique) seraient commis par les sociétés du Groupe forestier Dejia, Sicofor, Ssmo, Sbm, impliquées dans la récolte, le transport et l'exploitation du bois en violation des réglementations forestières et fiscales du Gabon et du Congo. Toutefois, le ministre d'Etat gabonais, Guy Bertrand Mapangou a souhaité temporisé les conclusions du rapport de l'ONG qui selon lui discréditent totalement son pays.

Azer ZATABULI

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place: 15.600	
Expédié: 23.400	
1 an	
Retrait sur place: 31.200	
Expédié: 46.800	
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
	Autres pays d'Afrique
	96 Euros
	192 Euros
	Europe
	96 Euros
	192 Euros
	Amérique-Asie
	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

WEBB FONTAINE CONGO SA
En abrégé «WFCG»
Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siège social: Immeuble Tours Jumelles, 4e étage, Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2019-B14-00002

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 20 novembre 2018, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, notaire, dûment enregistré à Brazzaville Poto-Poto, le 15 janvier 2018, sous Folio 010/11 Numéro 0136, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société anonyme;
Objet: la société a pour objet en tous pays et particulièrement en République du Congo, soit pour son compte, soit pour le compte des tiers ou en participation avec des tiers, sous la réserve expresse de se conformer à la législation et à la règlementation en vigueur en République du Congo:
- La modernisation des systèmes de contrôle et de valorisation des importations et des exportations en République du Congo; - Le développement et l'intégration d'outils informatiques douaniers et de guichet unique du commerce extérieur, ou tout autre plateforme/portail internet visant à la facilitation des opérations du commerce extérieur; - La mise en place de système informatique permettant le paiement électronique ou supportant les transactions financières sous forme informatique; - Le développement et la mise en place d'un système de suivi électronique des marchandises, et de partage de données transnationales (e-transit); - Le conseil et le support lié à la gestion de scannages et de services liés; - Le développement et la mise en place de solutions liées à la gestion de l'information au niveau gouvernemental, des administrations publiques et du secteur privé ; - La commercialisation de tous produits liés au développement et à l'amélioration de l'efficacité du commerce international; - Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;
Dénomination: la société a pour dénomination: WEBB FONTAINE CONGO SA;
Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.
Siège social: le siège social est fixé à l'immeuble Tours Jumelles, 4e étage, Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de dix millions (10.000.000) Francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, de même catégorie numérotées de 01 à 1.000, entièrement souscrites et libérées par les actionnaires, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 16 novembre 2018 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI ;
Administration et direction de la société: aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20 novembre 2018, Messieurs Marco FRANCHI et Alioune CISS ont été nommés respectivement en qualité de Directeur Général et de Prédisent du Conseil d'Administration de la société WEBB FONTAINE CONGO S.A. pour une durée de deux (02) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
Commissariat aux comptes: aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20 novembre 2018, le CABINET D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL DE GESTION, en abrégé «CACOGES SARL», a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur ETOU OBAMI Brice Volontaire, Expert-comptable agrée, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de deux (02) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
Dépôt légal a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville;
Immatriculation: la société WEBB FONTAINE CONGO S.A. a été immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le 15 janvier 2019, sous le n°CG-BZV-01-2019-B14-00002.

Pour avis,
Maître Sylvert Bérenger
KYMBASSA BOUSSI

Paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila (Archidiocèse de Brazzaville)

Vers la célébration des 65 ans d'existence

Prélude à la commémoration du 65e anniversaire de la fondation de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila le 19 mai prochain, le père Jean-Marie Bukasa Malu, curé de cette paroisse, a mis en place un programme de préparation des festivités. Celles-ci comprendront des manifestations culturelles, sportives autour de celles spirituelles.

Ainsi, un tournoi de Ndzango a démarré mercredi 10 avril 2019 au stade Saint Denis de Mpila, qui regroupe dix paroisses: Saint François d'Assise, Saint Louis Marie Grignon de Montfort, Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Saint-Augustin de la Tsiemé, Sainte-Anne du Congo, Saint Pierre Claver de Bacongo, Saint Kisito de Makélékélé, y compris la paroisse jubilaire. Il prendra fin le 13 mai prochain, date de la fête patronale paroissiale. En match d'ouverture de ce tournoi de Ndzango qui s'est déroulé en présence du père Jean-Marie Bukasa Malu et de l'abbé Tisset Nkouéri-Mpio, vicaire à la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort, la paroisse Notre-Dame de Fatima a pris le dessus sur Saint-Augustin de la Tsiemé par 24 à 15.

Le père Bukasa (en blanc) se faisant présenter les joueuses

Les équipes participantes

La remise des trophées interviendra le dimanche 19 mai 2019 au cours d'une célébration eucharistique qui sera présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

25e anniversaire du Génocide rwandais

Une messe en mémoire des victimes

L'Union des Forces Kongo (UFK), une organisation de la société civile regroupant les ressortissants rwandais, ainsi que les peuples Bantous au Congo que préside Léons Malengi Mangituka, a organisé samedi 6 avril 2019 une messe en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, à l'occasion du 25e anniversaire de l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994, et les massacres qui ont suivi.

Abbé Brel Franck Loubayi

L'eucharistie était présidée par l'abbé Brel Franck Loubayi, vicaire à la paroisse Saint Joseph de Tout pour le peuple et animée par la chorale de la colonie rwandaise au Congo. Ils étaient là, nombreux, les ressortissants rwandais au Congo, ainsi que les peuples Bantous qui ont participé à cette messe en mémoire des victimes de ce Génocide.

Dans son homélie, l'abbé Brel Franck Loubayi a indiqué que la célébration de cette messe donnait l'occasion de prier pour la mémoire des victimes de l'attentat contre l'avion présidentiel du 6 avril 1994 et des massacres qui ont suivi le Génocide. *«Tous, nous partirons un jour. Même ceux qui ont fait du mal aux autres à cette époque-là, partiront, puisque nous sommes tous des passagers, des pèlerins sur cette terre. Seul, Dieu vivra, puisqu'il est éternel. Le seul chemin que nous devons prendre, c'est celui de la mort comme Jésus lui-même nous l'a montré. Les victimes que nous commémorons à travers cette messe d'aujourd'hui, nous aussi nous les rejoindrons un jour, mais à chacun son jour. La mort est pour nous, un passage obligé, notre destination finale»*, a rappelé l'abbé Brel Franck Loubayi.

La chorale de la colonie rwandaise animant la messe

P. B.K.

Thé à la citronnelle DOM

Pour vos moments de bien-être
Vos instants de détente

Découvrez le thé à la citronnelle DOM.
- un goût authentique
- parfumé et intense.

Dégustez le thé à la citronnelle DOM
Comme vous l'aimez et quand vous voulez.

Thé à la citronnelle DOM, en vente chez Casino, Park-N-Shop, Zando-Market, Mini-Prix et Dounia.

Distribué par NISJAD Distribution SARL.

Contact: **06 663 65 55**
06 600 63 93.

Messe des Rameaux et de la Passion

Le Pape appelle à suivre Jésus dans le dépouillement

Lors de la messe du dimanche des Rameaux, célébrée le 14 avril 2019, devant plus de 40 000 personnes rassemblées sur la Place Saint-Pierre, le Pape François a délivré une homélie exigeante, appelant à vaincre l'esprit du mal en suivant l'exemple de Jésus, obéissant à la volonté du Père, et qui n'est pas tombé dans le piège du triomphalisme qui aurait pu le tenter après son entrée sous les acclamations à Jérusalem.

Le Pape en procession

«Les acclamations de l'entrée à Jérusalem et l'humiliation de Jésus. Les cris festifs et l'acharnement féroce.» Le Pape François a relevé dans son homélie le paradoxe de la liturgie du dimanche des Rameaux. *«Ce double mystère accompagne chaque année l'entrée dans la Semaine Sainte, dans les deux moments caractéristiques de cette célébration: la procession avec des rameaux de palmier et d'olivier au début et puis la lecture solennelle du récit de la Passion»*, a expliqué le Saint-Père.

L'enseignement de la Passion du Christ représente un *«modèle de vie et de victoire contre l'esprit du mal»* car *«Jésus nous montre comment affronter les moments difficiles et les tentations les plus insidieuses, en gardant dans le cœur une paix qui n'est pas une prise de distance, ni une insensibilité ou une attitude de surhomme, mais un abandon confiant au Père et à sa volonté de salut, de vie, de miséricorde»*. Jésus en effet ne s'est pas soumis à *«la tentation de "faire son œuvre"»*, mais il a choisi, au contraire, *«l'obéissance confiante au Père».*

Ne pas tomber dans le piège du triomphalisme mondain

Alors que dans ce moment de l'entrée à Jérusalem, *«le Prince de ce monde avait une carte à jouer: la carte du triomphalisme», «le Seigneur a répondu en restant fidèle à son chemin, le chemin de l'humilité».*

Le triomphalisme, qui *«vise à monter sur le char des vainqueurs», «vit de gestes et de paroles qui cependant ne sont pas passés par le creuset de la croix; il s'alimente de la confrontation avec les autres en les jugeant toujours pires, limités, ratés… Une forme subtile de triomphalisme est la mondanité spirituelle, qui est le pire danger, la tentation la plus perfide qui menace l'Église», a expliqué le Pape François en citant les réflexions du jésuite français Henri de Lubac.*

«Jésus a détruit le triomphalisme par sa passion», en montrant que «pour faire de la place à Dieu, il n'y a qu'une seule manière: se dépouiller et se vider de soi-même. Se taire, prier, s'humilier. Avec la croix, on ne négocie pas, ou on l'embrasse ou bien on la rejette. Et par son humiliation, Jésus a voulu nous ouvrir la voie de la foi et nous y précéder.»

Une vue des participants à la messe à la place Saint Pierre

Se dépouiller dans le silence pour se vider de soi-même

Marie a suivi ce chemin, malgré toute la peine qu'elle a ressenti, à l'image des *«nuits de la foi»* vécus par tous ceux qui sont confrontés aux échecs apparents de leur engagement. *«Précédés par Marie, d'innombrables saints et saintes ont suivi Jésus sur le chemin de l'humilité et de l'obéissance.»*

Le Pape François a notamment évoqué, en ce dimanche de la 34e Journée mondiale de la jeunesse, *«les nombreux saints et saintes jeunes, surtout de "la porte d'à côté", que Dieu seul connaît, et que parfois il se plaît à nous révéler par surprise»*. Le Pape a exhorté les jeunes à ne pas avoir peur de manifester leur enthousiasme pour Jésus ni de le suivre *«sur le chemin de la croix».*

Face à la persécution et à l'humiliation, Jésus a vaincu *«aussi la tentation de répondre, d'être "médiatique". Dans les moments d'obscurité et de grande tribulation, il faut se taire, avoir le courage de se taire, pourvu que ce soit un silence serein et non rancunier.»*

Et quand le démon apparaîtra, il faudra *«lui résister dans le silence»*, avec la même attitude que Jésus qui *«sait que la guerre est entre Dieu et le Prince de ce monde et qu'il ne s'agit pas de saisir une épée, mais de rester calmes, fermes dans la foi. C'est l'heure de Dieu. Et à l'heure où Dieu descend dans la bataille, il faut le laisser faire.»* Cette conscience qu'il faut laisser la place à Dieu, et non pas rechercher notre promotion personnelle, *«nous aidera à vivre dans la sainte tension entre la mémoire des promesses, la réalité de la détermination présente sur la croix et l'espérance de la résurrection»*, a conclu l'évêque de Rome en ce début de Semaine sainte.

A signaler que dans tous les diocèses à travers le monde, en général et en particulier au Congo, notamment à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, où Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a présidé la messe pontificale des Rameaux en présence des jeunes et enfants venus de différentes paroisses de l'archidiocèse, brandissant rameau en main, chantant et dansant pour louer et glorifier le Seigneur.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Vatican

Le Pape rappelle que la traite des personnes est un crime contre l'humanité

Le Pape François a reçu jeudi 11 avril 2019, les participants à la Conférence internationale sur la traite des personnes, organisée au Vatican par la section Migrants et Réfugiés du dicastère pour le Service du développement humain intégral. Un document d'orientations pastorales sur les droits de l'homme vient d'être publié.

Le Pape devant les participants à la conférence internationale sur la traite humaine

Le Pape s'est appuyé sur ce document en dénonçant la montée de l'individualisme et de l'égocentrisme, des tendances qui mènent à une marchandisation des personnes, dont la traite est l'une des manifestations les plus dramatiques. *«La traite détruit l'humanité de la victime, en offensant sa liberté et sa dignité, mais en même temps elle déshumanise celui qui l'accomplit»*, et elle endommage gravement *«l'humanité dans son ensemble, en déchirant la famille humaine et le Corps du Christ».*

Le Souverain pontife a martelé que la traite doit être considérée comme *«un crime contre l'humanité»*. Ceux qui exploitent des personnes trahissent leur propre humanité, et deviennent *«des animaux»*, a lancé le Pape en sortant de son texte. Il a souligné qu'au contraire, *«toutes les actions qui visent à restaurer et promouvoir notre humanité sont en ligne avec la mission de l'Église»*, qui découle de celle de Jésus-Christ. Le Saint-Père a remercié chaleureusement les nombreuses congrégations religieuses qui se mettent en réseau pour œuvrer comme *«des avant-gardes de l'action missionnaire de l'Église contre toute forme de traite».*

Il a encouragé toutes les institutions de l'Église à se coordonner entre elles et avec les institutions civiles pour mener cette lutte partout, dans les pays d'origine, de transit et de destination des personnes victimes de la traite, même si ce combat peut être risqué, aussi bien pour les religieux que pour les laïcs, a dit le Pape en confiant les participants à l'intercession de sainte Joséphine Bakhita, la soudanaise qui fut elle-même esclave et victime de trafic humain.

G.W.B.

Paroisse Ndona Marie de Mfilou (Archidiocèse de Brazzaville)

50e anniversaire de la chorale Les Messagers du Seigneur et sortie officielle du 1er Opus

La chorale Les Messagers du Seigneur a rendu grâce à Dieu, dimanche 17 mars 2019, célébré son jubilé d'or et la sortie officielle de son premier opus de chants sacrés de 12 titres, intitulé: *«N'zonzi ya Kongo»* dédié à Son éminence le cardinal Emile Biayenda.

La chorale Les Messagers du Seigneur

Le coup d'envoi des festivités marquant ce jubilé d'or de la chorale a été donné par M. Abraham Mouzabakani, président de la chorale, lors d'un concert de chants sacrés ayant rassemblé le mardi 12 mars 2019, en l'église Saint Kisito de Makélékélé et le samedi 16 mars, en l'église Ndona Marie de Mfilou, un nombreux public de fidèles et de mélomanes.

Il y a eu la participation des chorales sœurs: chorale Nkembo de la paroisse Saint Kisito, 53 ans d'existence, chorale Tu Tsindisa de la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, 51 ans d'existence, chorale Kisito de la paroisse Saint Kisito, 35 ans d'existence. Tous vêtus de l'uniforme des chorales, les membres de la chorale Les Messagers du Seigneur placée sous la supervision de l'abbé Chancelvy Nguimbi, vicaire et aumônier paroissial de cette chorale, ont offert une prestation mélodieuse.

Le spectacle était riche en couleurs. Il s'est poursuivi le samedi 16 mars 2019, en l'église Ndona Marie. Quatre chorales ont répondu à l'appel: chorale Les Augustins de la paroisse de La Tsiémé, 10 ans d'existence, chorale Zu Dia N'Zambi de la paroisse Les Saints Martyrs de Kingouari, 49 ans d'existence, chorale Kinose de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) Makazou Consistoire II, chorale Père Durand (2ème chorale de la paroisse Ndona Marie), 2 ans d'existence.

Les fidèles chrétiens de Ndona Marie ont répondu massivement à cette invitation afin de louer l'Eternel. Les chrétiens peuvent se procurer cette œuvre de chants sacrés à la paroisse Ndona Marie de Mfilou.

Le dimanche 17 mars 2019, 2ème dimanche du temps de Carême de l'année-C, la messe de 10h30 a été célébrée par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier diocésain des chorales, et concélébrée par les abbés Raymond Nzonzi, curé de la paroisse Ndona Marie, Chancelvy Nguimbi, vicaire et aumônier paroissial de la chorale Les Messagers du Seigneur, et le diacre Grâce Manima. Cette messe a connu la participation de Guy Bertrand Itoua Etoka, président de la chorale Saint Jean de la Croix de la paroisse Notre Dame de Fatima de Mpila, Patrice Nouanounou, premier président du Comité de soutien de la chorale Les Messagers du Seigneur et les responsables des mouvements d'apostolat de la paroisse Ndona Marie, ainsi que plusieurs invités de marque M. Firmin (…), producteur studio d'enregistrement T. T. R Ta musique par des pros, Mme Béatrice Mpassi, présidente du Comité diocésain des chorales (CDC), accompagnés du vice-président du CDC, et du coordonnateur sectoriel des chorales.

Dans son homélie, l'abbé Mathias a signifié aux participants à la messe que *«la Transfiguration de Jésus est une gloire. Beaucoup de personnes vont dans les montagnes pour prier, c'est un lieu privilégié, c'est une rencontre avec Dieu. Luc nous indique que Jésus est allé sur la montagne pour prier. C'est pendant la prière qu'il est transfiguré. Les choristes doivent être des modèles de Sainte Cécile, être des témoins du Christ dans le chant. Car chanter, c'est prier deux fois, faire prier l'assemblée. Une âme qui s'élève, élève le monde»*, a conclu l'aumônier diocésain des chorales.

Ont pris la parole après l'action de grâces, le président de la chorale Abraham Mouzabakani qui a remercié les chorales sœurs et la communauté chrétienne venue prier avec eux. Cette cérémonie s'est poursuivie avec la remise des diplômes par l'aumônier paroissial de la chorale et par la présidente du CDC: Mpassi a reçu le diplôme d'honneur, diplôme d'ancienneté. Le diplôme de dévouement à certains choristes. Le diplôme d'honneur a été décerné par l'abbé Chancelvy Nguimbi, aumônier paroissial de la chorale Les Messagers du Seigneur.

Les autres choristes: Barthélemy Barrhel Mahoukou, Timothée Voukissa, Jean Mpena, Michel Kibelolo, Simone Biantouari, Marie Bileko, Rose Mpolo et Mme Marie Mpena ont reçu des diplômes d'ancienneté et de dévouement.

Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a gratifié la chorale Les Messagers du Seigneur par l'entremise de l'aumônier diocésain, du diplôme du Jubilé d'or au service de la liturgie et a invoqué sur cette chorale une abondance de grâces divines par l'intercession de Sainte Cécile, patronne des musiciens.

De la Création

Créée en 1969, la chorale Les Messagers du Seigneur fut d'abord nommée Chorale de Ndona Marie. Cette chorale a été créée grâce au dynamisme des grands séminaristes d'antan devenus aujourd'hui évêques pour la plupart en l'occurrence NN.SS. Bernard Nsayi, évêque émérite de Nkayi, Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, et Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando.

C'est lors de la promesse en 1982 que la chorale Ndona Marie fut baptisée Les Messagers du Seigneur. La nouvelle appellation décidée fut initiée par Mme Hélène Nouanounou, née Tsiakebeni, épouse de *«Tâta Patrice Nouanounou»*, ancien premier président du Comité de soutien.

La chorale garde la date du 27 juin 1976. De retour d'une sortie à Voka, dans le département du Pool, 70 choristes à bord d'un bus avaient fait un accident ayant causé de nombreux blessés graves. Informé, le cardinal Emile Biayenda, alors archevêque de Brazzaville, avait réconforté et prié pour les victimes.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua / Unité de Gestion
BP: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615-30-18
www.african-parks.org

Offre d'Emploi

Position: Chef d'Atelier
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations
Date de début du contrat: 15 mai 2019 Type de **contrat:** À durée déterminée (2-3 ans) Contexte: La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste:
Le Chef d'Atelier est responsable de la gestion de l'atelier, et du parc automobile et autres engins mécaniques. La gestion d'atelier comprend la supervision des mécaniciens et des magasiniers (carburant, lubrifiants et pièces mécaniques). Le Chef d'Atelier est responsable de tous les outils et machines présents dans l'atelier. La gestion du parc automobile et autres engins mécaniques comprend l'entretien et la réparation, de façon régulière, de tous les véhicules (voitures, camions, motos, bateaux, tracteurs, etc.), groupes électrogènes et autres machines. Ce poste exige des compétences techniques et de gestion.

Fonctions principales:
- Assumer la responsabilité opérationnelle de l'atelier et de son personnel.
- Formation continue du personnel technique pour atteindre le niveau d'excellence requis.
- Mettre en œuvre des systèmes de pratiques optimales, tout en assurant la maîtrise des coûts.
- Mettre en œuvre des calendriers d'entretien pour le parc automobile et autres engins mécaniques.
- Veiller à la réparation et à la livraison rapide des véhicules qui assurent le bon fonctionnement du parc. - Mise en place de systèmes de contrôle des stocks, et gestion des niveaux de stock minimum et maximum, pour tout ce qui est spécifique à l'atelier (carburant, lubrifiants et pièces mécaniques). - Planification de l'achat des stocks, des véhicules et de l'équipement en collaboration avec le Responsable Achats.
- Supervision de toute la gestion financière et rédaction des rapports au niveau de l'atelier, y compris la préparation des budgets annuels.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
- Titulaire d'un certificat de formation en mécanique. - Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire. - Un minimum de 10 ans d'expérience en Afrique, idéalement en Afrique centrale. - Aptitudes en matière de leadership et de gestion de personnel. - Compétences techniques en matière d'entretien et de réparation. - Aptitude avérée à gérer un grand atelier dans un endroit isolé. - Être capable de planifier longtemps à l'avance et, en même temps, de s'adapter à des circonstances en constante évolution. - Maîtrise de l'anglais et du français (parlé et écrit). Bonne compétences en matière de communication. - Expérience en business, et une bonne connaissance ou expérience en conservation, exploitation forestière, exploitation minière et développement seraient un avantage certain. - Bon esprit d'équipe et expérience de travailler avec des équipes multiculturelles. - Faire preuve d'intégrité.

Relations clés: Responsable des Opérations, Unité de gestion du parc, Assistants Responsable des Opérations, Responsable Achats, Mécaniciens, Magasiniers.
Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 30 avril 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua / Unité de Gestion
BP: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615-30-18
www.african-parks.org

Job Advert

Position: Workshop Manager
Organisation: Odzala-Kokoua Foundation
Location: Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo
Reporting to: Field Operations Manager (FOM)
Expected start date: May 15, 2019 Type of **contract:** Fixed-term (2-3 years) Background: Odzala-Kokoua Foundation is the management entity of Odzala-Kokoua National Park, Republic of Congo. The Foundation is directly affiliated to African Parks Network (APN) that is a NGO that takes total responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in Africa in partnership with governments and local communities.

Job overview:
The Workshop Manager is in charge of managing both the workshop and the fleet. Workshop management includes the supervision of mechanics and stock controllers (fuel, lubricants and vehicle parts). The Workshop Manager is responsible for all the tools and machineries present in the workshop. Fleet management includes regular maintenance and repair of all vehicles (cars, trucks, motorbikes, boats, tractors, etc.), generators and other machinery. This position requires both technical and management skills.

Key functions:
- Taking operational responsibility of the workshop and its staff.
- Ongoing training of technical staff to achieve required standard of excellence.
- Implement best practice systems, while ensuring cost containment.
- Implement maintenance schedules for the fleet and machinery.
- Ensuring timeous repair and delivery of vehicles that are ensuring the park's operations.
- Implementing stock control systems, and management of the minimum and maximum stock levels, for everything that is workshop specific (fuel, lubricants and vehicle parts).
- Planning the procurement of stocks, vehicle and equipment in collaboration with Procurement Manager.
- Oversight of all financial management and reporting at the workshop level, including the preparation of annual budgets.

Capabilities, competencies and experience required for the position:
- Holder of a training certificate in mechanics.
- A minimum of 5-year experience fulfilling a similar position.
- A minimum of 10-year experience living in Africa, ideally Central Africa.
- Demonstrable leadership and people management skills.
- Technical skills in terms of maintenance and repair.
- Proven ability to manage a large workshop in a remote location.
- Being able to plan well in advance and, at the same time, adapt to ever-changing circumstances - Fluent in English and French (both written and spoken). Good communications skills.
- Background in business, and familiarity or experience in conservation management, forestry, mining and development would be a significant benefit.
- Good team player and experience in working with multicultural teams. - Showing a strong sense of integrity.

Key relationships: Field Operations Manager, Park Management Unit, Assistants Field Operations Manager, Procurement Manager, Mechanics, Stock Controllers.
How to apply: Send your CV and a cover letter (addressed to Antoine Marchal) to pnok@africanparks.org before April 30, 2019. Short-listed candidates will then be invited for an interview.

Wildlife Conservation Society
BP: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Publié le: 11/04/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Responsable de la Gestion Durable de la Faune (H/F)
Localisation: Kabo, District de Kabo(Département de la Sangha)

Contexte
Wildlife Conservation Society (WCS) recherche un Responsable de la Gestion Durable de la Faune qui travaillera sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Site du SWM-Congo et du chef de service développement communautaire pour la gestion du Parc National Nouabalé-Ndoki et de sa périphérie.

Responsabilités
Sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Site du SWM-Congo, il se chargera de:
• Assister le Coordonnateur du Site dans le développement des activités relatives à la chasse et l'utilisation de la viande de brousse, notamment pour le programme SWM-Congo;
• Mettre en œuvre des activités de recherche relatives aux aspects fauniques du projet SWM-Congo et de l'UGP;
• Superviser et encadrer une équipe composée d'un assistant, d'enquêteurs et étudiants stagiaires;
• Rédiger des rapports d'activités mensuels, et contribuer à la rédaction de rapports annuels et autres documents servant de moyens de vérification à l'exécution des activités planifiées;
• Collaborer avec les autorités et communautés locales, les institutions et partenaires divers;
• Suivre et évaluer les groupes des chasseurs et mettre en œuvre leurs stratégies de gouvernance.

Aptitudes recherchées
• Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'initiatives, d'esprit de synthèse et d'équipe;
• Bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
• Expérience de terrain dans le Département de la Sangha ou de la Likouala;
• Compétences nécessaires et souhaitables dans la collecte et la gestion des données;
• Capacité de travailler sous pression;
• Bonne maitrise de l'outil informatique en général;
• Bonne maitrise du processus de zonage et du finage villageois;
• Excellente maitrise du Français écrit et parlé et un niveau élémentaire de l'anglais est un plus;
• Très bonne maitrise de Lingala.

Profil du candidat
• Formation: BAC + 4 minimum en foresterie, agronomie, écologie, développement rural, anthropologie ou sociologie.
• Expérience: un minimum de 4 à 5 ans d'expérience professionnelle, dont au moins une partie au Nord du Congo dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, les productions animales sauvages et de la biologie des populations animales sauvages.

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae de 2 pages maximum incluant trois adresses des personnes de référence;
• Lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Site SWM- Congo à Brazzaville.

Les dossiers sont à déposer à la Direction Générale de WCS, 151 Avenue Charles De Gaulle au Plateau Ville à Brazzaville ou au bureau de WCS Ouesso ou l'adresse wcscongobrazza@wcs.org avant le 30 Avril 2019.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«GLOBAL INDUSTRIE CONGO»
En sigle G.I.C.

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.500.000 FRANCS CFA
Siège social: Quartier Ngoyo Côte Matève
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du treize février deux mil dix-neuf, enregistré le dix-neuf février de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Loandjili, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «GLOBAL INDUSTRIE CONGO», en sigle G.I.C. SARL», au capital de F.CFA 1.500.000 (UN MILLION CINQ CENT MILLE), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Ngoyo Côte Matève.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo:
- Electricité;
- Tuyauterie, soudure, froid et Plomberie.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Jack Freddy-Espoir PELE est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/19 B 156.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

Criminalité dans la région des Grands Lacs

Mutualiser les systèmes judiciaires nationaux

Le réseau de coopération judiciaire pour les pays membres de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) a organisé à Kintélé (Brazzaville) du 4 au 5 avril 2019, sa 4e réunion plénière sous le thème générique: *«Le commerce illicite et la gestion des ressources naturelles».* Elle a eu pour but de faire le point des activités de l'année écoulée, de discuter des activités prochaines, et d'échanger sur les **bonnes pratiques aux fins de mieux lutter contre la criminalité** organisée, en particulier l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la sous-région.

La tribune à l'ouverture des travaux

Ouverte par Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en présence de Mme Barbara Matasconi, représentant de l'envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo, Parek Maduot, représentant du secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et Sandro Donati, représentant du bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), cette réunion a regroupé 45 participants, praticiens du droit venus des Etats membres de la CIRGL, des partenaires au développement et des organisations de la société civile. Ils ont débattu de la coopération judiciaire proportionnelle à la menace contre la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région.

La réunion a permis ainsi de discuter de la législation, des bonnes pratiques pour travailler ensemble sur des cas concrets. Il a été question pour le réseau d'orienter son action, de renforcer ses outils et de faire appel à des initiatives ad hoc, afin d'en faire un instrument primordial dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, la construction d'une paix et la stabilité durable dans la région.

A l'ouverture, l'ensemble des intervenants a reconnu que l'efficacité des systèmes judiciaires nationaux ne peut pas être perçue au seul niveau national, et qu'ils ne peuvent pas contribuer tous seuls à éradiquer le crime organisé transnational sévissant dans la région depuis des décennies.

Les efforts doivent être complémentaires et se renforcer mutuellement si l'on veut obtenir des résultats tangibles en matière de lutte contre l'impunité des crimes transnationaux. Dans ce sens, la coopération internationale en matière pénale est indispensable pour lutter efficacement contre différentes formes de criminalité transnationale organisée.

A la lumière des échanges, les praticiens du droit pénal ont rédigé un texte, l'appel de Brazzaville, demandant à chaque pays membre d'être davantage déterminé à coopérer, à donner la main pour former la chaine de solidarité dans la lutte commune contre la criminalité transfrontalière organisée.

Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a indiqué que les braconniers lourdement armés et les marchands véreux de trophée d'animaux partiellement ou totalement protégés s'activent jour et nuit à dégarnir forêts et savanes herbeuses de leurs plus luxuriantes espèces fauniques. *«Bientôt nos aires protégées ne disposeront ni de troupeaux d'éléphants d'Afrique, ni de colonnes de groupes de singes, ni de singuliers okapi, encore moins de vols groupés de grands oiseaux. Au final, le mobile élogieux des politiques publiques portant protection des espèces en voie d'extinction est tourné en déclaration de guerre. Si bien que les Etats et leurs partenaires sont pris pour cibles par les exploitants illégaux de ces ressources naturelles.»*

Pour donner en effet vie au protocole de la CIRGL inhérent à la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, une coopération judiciaire sans faille ni prétexte de relâchement est plus que jamais nécessaire, a-t-il été réaffirmé.

Philippe BANZ

Sécurité

Le Groupement mobile de la Police a célébré ses 30 pluies!

C'est dans l'allégresse que le Groupement mobile de la Police (GMP) a commémoré, en différé, le 3 avril 2019 à Brazzaville ses 30 ans sur le thème: *«Dans la discipline, engageons-nous avec peu à renforcer notre capacité opérationnelle en poursuivant l'effort de formation et d'entrainement dans notre unité».* Sous l'égide du colonel de police André-Fils Obami-Itou, directeur général adjoint de la Police, en présence des officiers de la Force publique et d'autres invités de marque.

Une vue de la parade des éléments du GMP

Né sur les cendres du Groupement de la Sécurité publique en mars 1989, le GMP est au service du maintien et du rétablissement de l'ordre public, de la sécurité des personnes et des biens depuis trois décennies de dur labeur. Il a aussi pour mission de concourir à la sécurité des institutions de la République.

Plusieurs activités ont ponctué cet anniversaire dont la manœuvre de démonstration des capacités opérationnelles pour entretenir les réflexes et la réactivité dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public sur l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat; les compétitions sportives dans différentes disciplines et la récompense des meilleures équipes et athlètes par des trophées. A cela, s'est ajouté le port d'insignes de grades des personnels du GMP (officiers et sous-officiers) promus au deuxième trimestre de l'année en cours.

Le commandant du GMP, le colonel de police Guy-Jonas Tsiba, l'un des pionniers de cette Unité a indiqué qu'après la restructuration de la Police en 1992, au lendemain de la Conférence nationale souveraine, la structure est dénommée Groupement d'intervention de la Police nationale pour devenir depuis 2012 Groupement mobile de la Police.

Après la parade, le directeur général adjoint de la Police a encouragé la bonne tenue des troupes, avant de louer l'ensemble des activités qui ont marqué la commémoration des 30 ans.

Un ancien du GMP, au nom de ses collègues, a retracé le parcours de cette Unité, en insistant sur les bons moments et en prodiguant quelques conseils à leurs jeunes frères en leur demandant de suivre leurs pas dans la discipline. Outre cela, quelques anciens du GMP admis à la retraite ont insisté sur le parcours de cette Unité. L'adjudant Alphonse Mboussi, première promotion du GISP (actuel GMP) a demandé aux jeunes d'apporter leur pierre à l'édifice comme ils l'ont fait à leur époque.

Le colonel de police Serge-Pépin Itoua-Poto, directeur départemental de la Police à Pointe-Noire et ancien commandant du GMP a soutenu *«qu'en trente ans, un grand travail a été fait. Ce qui explique l'existence de ce groupement jusqu'à ce jour. Il a demandé aux jeunes d'être professionnels, disciplinés, en faisant preuve de disponibilité opérationnelle.»*

Boris B.

Economie

L'intégration régionale africaine reste faible

Selon les conclusions préliminaires de l'Indice de l'intégration régionale africaine 2019, publié en mars dernier à la Conférence des ministres qui s'est tenue au Maroc, l'intégration régionale en Afrique reste faible. Elles révèlent que la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC en anglais) est la région la plus intégrée en matière de commerce et l'Afrique du Sud le pays le plus intégré du continent.

A la lumière de cinq secteurs analysés: intégration du commerce, infrastructures régionales, intégration productive, libre circulation des personnes et intégration macroéconomique, l'Afrique du Sud arrive en tête du classement. Le Sud Soudan est le pays le moins intégré en raison de ses mauvaises performances en matière d'infrastructures régionales et d'intégration financière.

L'intégration dans les services a contribué à plus de 53 % du PIB du continent, souligne l'Indice de l'intégration régionale, mais la ratification du protocole sur la libre circulation des personnes a été lente, malgré le lancement en 2016 du passeport biométrique africain et le Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes. L'important déficit des infrastructures sur le continent demeurant un obstacle majeur au commerce intra régional.

David Luke, coordinateur du Centre africain pour la politique commerciale, Division du commerce et de l'intégration régionale de la CEA (Commission économique pour l'Afrique) a affirmé qu'il revient *«aux Africains eux-mêmes de s'assurer qu'ils tirent profit de l'initiative de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) - laquelle constitue une étape majeure pour l'Afrique - grâce à une mise en œuvre efficace de ses mécanismes.»*

Leila Mokadem, directrice pays et représentante-résidente au Maroc pour la BAD (Banque africaine de développement) a ajouté que, malgré l'immense soutien politique dont bénéficie la ZLEC, de nombreux défis seront à surmonter dans sa mise en œuvre, pour faire passer le commerce intra-africain – estimé entre 15% et 18 % aujourd'hui – à 25 % d'ici à 2023. Aussi a-t-elle cité, entre autres freins à la compétitivité de l'Afrique, la faible capacité productive en Afrique, les coûts élevés de production, et les importants déficits en infrastructures. Le nombre élevé de petits marchés et la présence de 16 pays enclavés compliquent la situation. *«Il ne faut pas minimiser les défis, mais il est important de souligner le fait que l'on doit changer les choses pour que l'Afrique progresse»*, a-t-elle conclu.

L'indice final et le Rapport associé sur l'évaluation de l'intégration régionale en Afrique IX seront publiés ultérieurement cette année. A noter que l'indice, créé pour évaluer la situation de l'intégration économique des pays africains, permet aux États membres de suivre leurs progrès.

Créée en 1958 par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies (ONU), la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) est l'une des cinq commissions régionales de l'ONU. Elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses États membres, de promouvoir l'intégration intra régionale, et de favoriser la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. La CEA propose également des services de conseil technique aux Gouvernements, aux organismes intergouvernementaux et aux institutions d'Afrique. Elle élabore et promeut des programmes d'aide au développement et joue le rôle d'organisme d'exécution pour des projets opérationnels adéquats. Elle est composée de 54 États membres. Son siège social se trouve à Addis Abeba, en Éthiopie.

Viclaire MALONGA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45 ; B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

«NET TECHNOLOGY CONGO»
S.A.R.L.
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 3 bis, avenue de la Base, Batignolles, Moungali, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2019-B12-00052
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 03 avril 2019, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 03 avril 2019, sous Folio 63/8, numéro 0801, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: «NET TECHNOLOGY CONGO»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L);
Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;
Siège social: 3 bis, avenue de la Base, Batignolles, Moungali, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: la société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
*La prestation de services informatiques;
*La fourniture de la connexion internet;
*Le consulting et le négoce informatiques;
*La vente d'équipements ;
*L'imprimerie;
*Les réseaux et télécommunications ;
* La vente des services électronique et numérique.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 03 avril 2019 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 03 avril 2019, sous folio 63/9, numéro 0802, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;
Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive en date à Brazzaville du 03 avril 2019, Monsieur YANDZI Alban Gys Martial, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier gérant;
Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 09 avril 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B12-00052.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2019.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOVEZA-GUINOT,
Notaire.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
NOTAIRE
46, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage
Centre - ville – Brazzaville
E-Mail : lockochantal@yahoo.fr /B.P.: 1542 / Tél: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
CESSIONS DES PARTS SOCIALES

«CONGOLAISE D'AGREGATS ET DES MATERIAUX AGRO-FORESTIERS,
EN SIGLE «C.A.M.A.F.»
Société A Responsabilité Unipersonnelle
Au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) de francs CFA
Siège social: Résidence Vallée des papillons - Mbé
(République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du trente et un janvier deux mil dix-neuf (31/01/2019), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «CONGOLAISE D'AGREGATS ET DES MATERIAUX AGRO-FORESTIERS», en sigle «C.A.M.A.F.» constatant des cessions des parts sociales, enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt et un mars deux mil dix-neuf (21/03/2019), sous folio 052/2, n°307, il a été procédé à la refonte des statuts de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «CONGOLAISE D'AGREGATS ET DES MATERIAUX AGRO-FORESTIERS», en sigle «C.A.M.A.F.» par acte notarié, enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt et un mars deux mil dix-neuf (21/03/2019), sous folio 052/7, n°312.
Cédant: -Monsieur LIZA Armand.
Cessionnaires:
-Mademoiselle RODRIGUEZ Alexandra Corinne Nadine;
-Mademoiselle RODRIGUEZ Melissa Florence Alexandra;
-Mademoiselle LIZA WALA Andréa;
-Monsieur LIZA Armand Antonhy.
Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du vingt-six mars deux mil dix-neuf (26/03/2019), sous le numéro 19 DA 112.
Modification du Registre de Commerce: Mention modificative a été portée sur l'Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de la SARL dénommée «CONGOLAISE D'AGREGATS ET DES MATERIAUX AGRO-FORESTIERS», en sigle «C.A.M.A.F.», sous le numéro M2/19-234 du vingt-six mars deux mil dix-neuf (26/03/2019).

Pour avis,
Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

ETUDE MAITRE ANGELIOUE DINAMDNA
NDTAIRE
B.P.: 4171; Téléphone: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire 20 juillet 2016, enregistré dans la même ville de la même année, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société Civile Immobilière «MYLORD II», présentent les caractéristiques suivantes:
- Dénomination: MYLORD II;
- Forme de la Société: Société Civile Immobilière;
- Capital social: F CFA un million (1 000 000);
- Siège social: 404, Avenue Jacques OPANGAULT, vers la maison du Préfet, quartier Songolo, Arrondissement II, MVOUMVOU, Pointe-Noire, République du Congo;
- Objet social:
La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tout pays:
• L'acquisition, la propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immeubles que ce soit à usage de bureau, commercial ou d'habitation;
• Promotion immobilière ;
• La vente du ciment et autres matériaux de construction ;
• Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ou activités de la Société ou à tous objets similaires ou connexes ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.
Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- Gérante:
Madame Joséphine MIANKOUIKILA.
- Immatriculation: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/16 B 108 du 11 Août 2016 ;
- Dépôt Procès-verbal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 19 DA461;
Modifications intervenues lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associées en date à Pointe-Noire du 2 avril 2019:
- Le transfert du siège de ladite société se situe désormais au 3 Avenue SCHOELCHER, Rond-Point Lumumba, Arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA;
- L'extension de l'objet social et, par conséquent, la modification de l'article 2 des statuts de la société qui devra, désormais, en outre, stipuler ce qui suit:
Article 2: Objet
La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tout pays:
-L'acquisition, la propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immeubles que ce soit à usage de bureau, commercial ou d'habitation;
-Promotion immobilière ;
-La vente du ciment et autres matériaux de construction ;
-Cybercafé ;
-Location des voitures ;
-Communication et éducation ;
-Massage réflexothérapie ;
-Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement ;
-La refonte ultérieure des statuts de ladite société.

Pour avis,
Le Notaire,
Maître Angélique DINAMONA.

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble Café de Paris, 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

SOCIETE INNOVIA CAPITAL
Société Anonyme
Au capital de F. CFA: 300.000.000
Siège social: 319, Avenue Charles De Gaulle, Boîte postale: 1123
Centre-ville POINTE-NOIRE (République du Congo)
RCCM CG/PNR/14 B 485

Aux termes d'un Procès-verbal de la décision extraordinaire des actionnaires de la société INNOVIA CAPITAL en date à Pointe-Noire du 08 mars 2019, enregistré même ville le 29 mars 2019, folio 0059/26 n°2402, ceux-ci ont décidé de transformer la Société Anonyme INNOVIA CAPITAL en Société A Responsabilité limitée, dont les caractéristiques suivent:
Forme: Société A Responsabilité limitée au capital de 300.000.000 de Francs CFA divisé en 30.000 actions de 10.000 F.CFA chacune de valeur nominale, numérotées de 1 à 30.000 inclus, entièrement souscrites et libérées dans leur intégralité et attribuées aux actionnaires, savoir:
*Monsieur Luc-Emmanuel ZANGHIERI, à concurrence de 18.000 actions;
*Monsieur Julien François Patrick Marie HEUZE, à concurrence de 12.000 actions.
Conformément à la déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU le 30 juin 2014.
La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et éventuellement dans l'un des Etats parties à l'Acte Uniforme OHADA:
-La gestion de ses participations, notamment par l'investissement dans le capital des sociétés à créer ou existantes;
-Les prestations de services correspondant à ses fonctions de direction, de gestion, de coordination et de contrôle de sociétés de groupe;
-Les activités de recherche et de développement au seul profit du groupe;
-La gestion et la trésorerie.
Gérant: Monsieur Luc-Emmanuel ZANGHIERI, demeurant à Pointe-Noire, centre-ville, né à l'Union France, le 08 octobre 1974.
Pour une durée de deux ans
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°19 DA 434 du 01/04/2019. RCCM N°CG/PNR/14 B 485.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI
DÉDÉ-SOMBO.

Musique

Roga Roga, Officier des Arts et Lettres de la République française

Fifure de proue de l'orchestre Extra Musica, Roga Roga (Roga-tien Ibambi Okombi, à l'état civil) vient d'ajouter une nouvelle distinction à son tableau de chasse très garni: Officier des arts et lettres de la République française. C'est au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le samedi 6 avril 2019 à la Case De Gaulle, à Brazzaville, que celui que l'on considère aujourd'hui comme le fer de lance de la musique du Congo-Brazzaville s'est fait porter la médaille de sa distinction par l'ambassadeur de France au Congo, M. Bertrand Cochery.

Bertrand Cochery faisant porter la médaille à Roga Roga

S'adressant au récipiendaire, en présence de ses géniteurs et du ministre Léon Juste Ibombo (Postes, télécommunications, et économie numérique), Bertrand Cochery a affirmé que sa musique a du cœur, dans tous les sens du terme. Il a ajouté que la chorale fut le premier battement du cœur de la carrière musicale de Roga Roga, suivie de près par les pincements des cordes de la guitare. *«Puis vint, en 1993, la guerre civile, la division, la fin de toutes les harmonies, le règne de toutes les mésententes, la bascule d'un pays dans la discorde, la violence et la mort. Vous avez puisé dans le génie musical une énergie salvatrice que vous n'avez eu de cesse de mettre au service de votre pays, de sa création, de son rayonnement, de sa jeunesse, de sa population, de sa réconciliation, de son redressement. Ainsi est né Extra musica. Vous avez fait d'une pierre deux coups: réveiller la musique congolaise, redonner de l'espoir et du sens à une génération. Ici, au Congo, mais tout autant à l'extérieur du Congo. «Freddy Nelson», «Etat-major», «La Sape», «Sorcellerie Kindoki», «Rupture» ou encore «242» sont autant de titres qui ont fait sa célébrité et celle des musiciens et artistes d'Extra Musica, mais aussi, et à travers vous, celle du Congo, sur les scènes du monde entier ou presque, de Brazzaville à Yaoundé, de Douala à Cotonou, d'Abidjan à Pékin, de Paris à Washington, de Montréal à Montreuil»*, a poursuivi le diplomate français. Qui s'est dit persuadé que le prix du *«meilleur guitariste congolais»* décerné à l'artiste en 1993 par le président Denis Sassou-Nguesso a été une bonne étoile. Tout comme l'a été cette étoile de Chevalier du Mérite congolais décerné par le chef de l'Etat congolais, en 2010, puis celle d'Officier, il y a un an. *«Aujourd'hui, cher Roga Roga, c'est la France qui vous honore et vous décerne la médaille d'Officier des Arts et Lettres. Ce pays, je sais, vous l'aimez. Vous êtes de cœur avec lui, et vous l'avez montré en 2015, lors des attentats du Bataclan»*, a affirmé Bertrand Cochery. Avant de lire un message de Claudy Siar, le célèbre animateur de l'émission *«Couleurs tropicales»* sur Radio France internationale (RFI), disant que l'histoire de Roga-Roga et d'Extra Musica est totalement liée à celle du Congo-Brazzaville.

Dans son allocution, le néo Officier des Arts et Lettres de la République française s'est dit très honoré de recevoir une distinction de la France, à la Case De Gaulle, et des mains de l'ambassadeur de France. *«Cet honneur d'Officier des Arts et des Lettres n'est pas le fruit du hasard, mais je pense, sans risque de me tromper, c'est parce que le succès des artistes congolais est aussi dû, en bonne partie, au dispositif d'émergence artistique que la France met à notre disposition…La marque très forte de reconnaissance qui m'est donnée aujourd'hui n'aurait pas de sens si le groupe musical que j'ai eu l'honneur de créer avec les amis en 1993 et que je dirige jusqu'à ce jour n'avaient pas démontré ses qualités artistiques et sa persévérance, malgré les vents et marées. J'estime, pour ma part, que si j'ai quelques mérites, c'est d'avoir fait émerger une vision, une approche de notre musique, celle d'Extra Musica, les Zangul, jargon qui veut dire ''artistes de conviction de l'art'' et d'avoir impulsé sa mise en œuvre, en traversant les frontières…*

Pour moi, nous avons hérité d'un avant, les traces de nos aînés, les Bantous de la capitale, nous construisons un présent, la génération Extra Musica et nous préparons ou subissons un après, la musique urbaine, mais la typique que nous exerçons ou la rumba demeurera toujours. Telle est notre conviction...Cette distinction est aussi un moyen formidable de renforcer notre diversité culturelle et de prendre plus conscience des réalités du monde et de notre identité, me réconforte, renforce ma conviction de transmettre cette passion et me stimule à faire mieux demain. Notre défi actuel reste celui de soutenir l'écriture de notre musique et à faire lire, à travers les nations et la vulgariser», a déclaré le récipiendaire.

Pour la petite histoire, Roga Roga, âgé de 44 ans, a fait ses premiers pas dans les chorales Notre Dame de l'Espérance et Sainte Odile de Ouenzé, à Brazzaville, comme chanteur. Avant que Léo Bvegazi lui apprenne la guitare.

Après le groupe Cogec Stars, il crée avec des amis, en 1993, l'orchestre Extra Musica.

Véran Carrhol YANGA

Festival Bimoko

Revaloriser et promouvoir les traditions ancestrales oubliées

L'artiste comédienne Lyna De Pepito (à l'état civil Leslynna Bery), promotrice culturelle, directrice de l'association culturelle Minawa arts, a organisé samedi 6 avril 2019, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, le festival Bimoko. Il s'agit d'une soirée autour du feu, sur le thème: *«Réveillons ma culture et mes traditions oubliées»*. Cette rencontre avait pour but de revaloriser et de promouvoir la culture et les traditions ancestrales oubliées. La soirée autour du feu a été rehaussée de la présence de Raul de Taunay, ambassadeur du Brésil au Congo, Célestin Ganongo, directeur du Cercle culturel Sony Labou Tansi.

L'ambassadeur du Brésil au milieu

La soirée a réuni des conteurs tels que Sidney Batantu qui fait son retour sur scène, S. Kondé, artiste de la RDC et son groupe, et d'autres artistes.

Ouvrant le festival Bimoko, Lyna De Pepito a conté une histoire sur *«deux jeunes filles qui s'aiment d'amour sincère. Mais le Nord et le Sud ne s'entendant pas, leurs parents leur recommandent de ne point prolonger leur amitié. Malheureusement, la mère d'une des filles va empoisonner l'autre fille»*.

Dans cette histoire, la conteuse a relevé que *«l'unité s'impose. Nous devons être unis, que nous soyons du Nord ou du Sud, quelles que soient nos frontières»*.

L'ambassadeur du Brésil au Congo a émerveillé le public, en présentant son conte qui a porté sur les réalités du Brésil, avec l'arrivée des Portugais. Il a aussi rendu hommage au Congo avec son grand bassin forestier.

Sidney Batantu, pour sa part, a proposé *«La calebasse renversée»*, un conte qui parle de l'Afrique. Ce texte a été écrit par Victor Bery, père géniteur de Lyna de Pepito. *«L'Afrique de nos ancêtres est une mère de grand cœur qui nous appartient à tous. Aucune personne vivant sur Terre ne peut douter de sa grandeur. Elle est grande et immense comme un continent. C'est l'Afrique des mystères, l'Afrique des chants. Aujourd'hui, elle a retrouvé sa liberté totale, elle est devenue l'Afrique des Africains. Mais cette Afrique est saccagée par ses propres fils, à cause des guerres interminables...»*, a-t-il dit.

Lyna De Pepito sur scène

A son tour, S. Kondé a présenté son conte *«Bénie, enfant de la rue»*. Il a fait savoir que le conte se raconte autour du feu et que les spectateurs doivent saisir ces histoires pour bien les assimiler.

Ce festival a été aussi marqué par des déclamations de poèmes.

L'animation du festival Bimoko a été assurée par les artistes Mulek, Alphonse Mafoua, Pépin Ndalla et la ballade Sanza de Blaise Mbemba (Pototo).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Poésie

«La tourterelle chante à l'aube» de Marie Léontine Tsibinda

M.L.T., comme nous l'appelons affectueusement, vient de publier, aux Editions L.C., un nouveau recueil de poèmes intitulé: *«La tourterelle chante à l'aube»*. La tourterelle est un oiseau de nos espaces forestiers qui lance son chant pour accueillir le soleil venant, cet astre qui nous libère chaque fois de la nuit. Comme le disait Sylvain Bemba-Ntari, elle fait *«coucou-coucou-coundi-coucou-coucou-coundi»*, un hymne de ralliement, un appel à l'ouvrage, à la réalisation quotidienne de l'être humain.

Marie Léontine Tsibinda

La couverture du nouveau recueil

La tourterelle ayant chanté à l'aube, dès que le soleil prend possession du ciel, d'un tour d'aile, s'élance vers le champ de l'horizon en quête de liberté. Cet oiseau d'une discrétion royale nous initie à la lumière. Ainsi parlent les poèmes de cette compilation poétique qui convoque à la lettre et à l'esprit, la terre, la forêt, les airs, tout ce qui hante notre vitalité, même quand si souvent, elle est broyée par l'art de l'obscur:

Bien que la route demeure aussi pleine
de bruits et d'épreuves
l'oiseau vert et clair des aurores
renouvèle l'espérance.

Notre vie est donc une route, pas une escale éternelle.
Elle virevolte, se cabre, s'entortille au gré des bêtises humaines, mais elle tient le rythme, son nez pointé vers la senteur de l'espérance. C'est du déjà-dit, objecteriez-vous, depuis le matin des temps, on rêve de chaînes brisées. Mais, n'est-il pas vrai que ce qui est sacré se traduit en incantation?

Bateau qui s'en va au pas
dans la nuit du jour le jour
bateau qui cahote et saute
sur les cailloux de la route le jour
route route route le jour
s'en va au pas dans les chemins sans fond le jour.

Y en a qui ont perdu le sens de l'incantation. Ils ont perdu, de ce fait, le sens du sang dans leurs veines. C'est pourquoi ils avalent à longs traits, presqu'à la régalade, celui des autres.
combien de fosses communes?
creusées depuis?

Combien de têtes portées disparues?
Le sang encore le sang
Chaud comme le feu.

Et toujours le rêve d'un Congo radieux…

Sur une toile de Gotène
Ou un cuivre de Kitsiba
Beau et doux comme le baiser
D'une tourterelle aux vents
Qui dit adieu à la nuit…

La tourterelle jamais ne s'évanouit au bord des yeux de la poétesse. Elle porte un destin increvable:

Je suis un fleuve d'ailleurs…
Je m'absente de moi-même
Quand chante le rire de la tourterelle.

Et l'hydre de la mort revient, farouche, à l'instar d'un fétiche ancien:

Mars 2012
Brazzaville brûle brûle
Colère des obus sans maître.

Sur les charniers pousse une fleur. C'est la leçon de la poésie. C'est la salive de Marie-Léontine Tsibinda.

MATONDO-KUBU TURÉ

Football/Championnat national de Ligue 1

Canicules et sursaut des attaquants!

Empoignade Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo (1-0)

Samedi 13 et dimanche 14 avril, le championnat national en était à sa quinzième journée. Sous des canicules redoutables. Cela peut, évidemment, effriter les capacités réelles des acteurs. Mais point de jérémiades, puisque les attaquants ont déposé plus de ballons dans les cages que lors de la journée précédente: 13 contre 10.

Qu'ont produit finalement les rencontres disputées devant des gradins scandaleusement dégarnis? Victoires et défaites ont, naturellement, été au rendez-vous. Pas de match nul!

Militaires d'Inter Club et Etoile du Congo ont ouvert les hostilités au Stade Massamba-Débat, samedi. On ne devait pas, en réalité, en attendre grand-chose. Et pour cause: l'inégalité de niveau des protagonistes. Cela s'est confirmé, Etoile du Congo l'ayant emporté sans coup férir par 2-0. Le score aurait pu être plus lourd sans les maladresses chroniques de ses attaquants, notamment Yan Mokombo, surtout en seconde période. Les artisans de ses buts sont Yan Mokombo et Gautrant Ngouenimba, ce dernier à la 46e minute de jeu.

En second match, Patronage Sainte-Anne a renversé les pronostics. Il a fait ramper FC Kondzo, grâce à l'unique but de la partie inscrit par Mabiala Mayinga, avant la mi-temps. Est-ce dû au souffle nouveau que lui insuffle Marie Joseph Madienguéla ''Madis'' depuis quelques semaines? L'avenir nous le dira.

Dimanche, en lever de rideau à Massamba-Débat, Nico-Nicoyé s'est régulièrement incliné face à JST, à l'issue d'une partie langoureuse. Les enfants descendus des collines de Talangaï se sont remis à Van Andzono, auteur d'un doublé, pour se tirer d'affaire.

On attendait, ensuite, un Tongo FC conquérant face à l'AS Cheminots de Pointe-Noire. On l'attend… Au terme des quarante-cinq premières minutes de jeu, les hommes du rail s'emparaient de la forteresse adverse. Santous Mboussa trouait la cage de Tongo. Valdy l'imitera en deuxième période. Nul n'en croyait ses yeux, l'addition paraissant lourde. La réduction du score, dans les ultimes minutes de la partie, venait trop tard pour les poulains du président Jean-Didier Elongo.

A Pointe-Noire, les hôtes n'étaient pas à la fête. La Mancha y a subi la loi de l'AC Léopards de Dolisie, victorieux par 2-0. De même V.Club-Mokanda n'a pu remonter le but matinal des Diables-Noirs inscrit par Prince Mouandza: 0-1.

A Owando, AS Otohô était hors de portée du CARA qui y a subi une défaite sur le score de 2-0. Du coup, les Aiglons abandonnent provisoirement la deuxième place aux Diables-Noirs.

G.-S.M.

Rappel des résultats: Inter Club-Etoile du Congo (0-2), Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo (1-0), JST-Nico-Nicoyé (2-0), Tongo FC-AS Cheminots (1-2), La Mancha-AC Léopards (0-2), V.Club-Mokanda-Diables-Noirs (0-1), AS Otohô-CARA (2-0).

Classement officieux: 1.AS Otohô (41 points). 2.Diables-Noirs (29). 3.CARA (28). 4.Etoile du Congo (26). 5.V.Club-Mokanda (24, +5). 6.JST (24, +5). 7.AC Léopards (20, -2). 8.Tongo FC (20, -4). 9.AS Cheminots (17). 10.FC Kondzo (16). 11.Nico-Nicoyé (15). 12.Patronage Sainte-Anne (13). 13.Inter-Club (10). 14.La Mancha (9).

Tirage au sort de la CAN 2019 de football

Des groupes riches en retrouvailles

C'est fait. Les groupes où sont affectés les élus de la 32e édition de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football sont connus. Le tirage au sort a eu lieu vendredi 12 avril dernier en Egypte où se déroulera l'épreuve, du 21 juin au 19 juillet 2019. Dans la plupart des groupes des retrouvailles sont annoncées.

Les stades du pays des Pharaons seront en ébullition quatre semaines durant, plus auparavant. Car, cette année, pour la première fois, il y aura un nombre impressionnant de candidats à la couronne continentale, 24 pays au lieu de 16. L'autre particularité est le nombre élevé d'anciens champions en lice: Egypte (7 titres), Cameroun (5 titres), Ghana (4 titres), Nigeria (3 titres), RDC et Côte d'Ivoire (2 titres chacun), Maroc, Tunisie, Algérie et Afrique du Sud (1 couronne chacun). Dix pays qui pèsent 27 couronnes.

Les autres pays ont une ou plusieurs participations à une phase finale, excepté le Burundi, la Mauritanie et la Namibie qui sont les néophytes de l'épreuve.

Lorsqu'on regarde la constitution des six groupes, le groupe A, celui du pays hôte, n'est pas le moins relevé. Grandissime favori, l'Egypte y croisera le fer avec trois autres formations aux grosses ambitions. La RD Congo est considérée comme le dauphin de l'Égypte. L'Ouganda, qui a souvent croisé l'Egypte depuis la CAN 2017, nourrit le secret espoir de laisser des traces. Tout comme le Zimbabwe devenu un habitué de cette épreuve. Ces outsiders peuvent créer la surprise. L'Égypte et la RD Congo devront donc faire attention.

Le groupe B sera la curiosité de la compétition, le Burundi et Madagascar devant découvrir le haut niveau. Le Nigeria, géant de ce groupe, devra s'attendre à une opposition de ces deux nouveaux venus, mais surtout de la Guinée qui marque son retour dans la cour des grands. Le renouveau amorcé par la Guinée, qui a terminé premier de son groupe devant la Côte d'Ivoire, fait de lui un client sérieux.

Dans le groupe C, la joute entre le Sénégal et l'Algérie provoquera sans doute des étincelles. Les deux pays se retrouvent comme lors des deux dernières éditions. Le Kenya et la Tanzanie ne sont pas à négliger. Sans couronne, ces deux pays auront sûrement leur mot à dire dans une épreuve où les surprises désagréables ne manquent jamais.

Que qualifiera le groupe D? L'opacité est totale, car il est de loin le plus corsé. L'on aura droit à des matches au sommet avec Côte d'Ivoire-Maroc (déjà dansle même groupe en 2017), Afrique du Sud-Maroc ou encore Côte d'Ivoire-Afrique Sud. La Namibie jouera les arbitres dans ce combat de géants.

A première vue, le groupe E semble équilibré. Mais la Tunisie et le Mali semblent avoir juré la perte de la Mauritanie, nouvelle venue, et de l'Angola, considérée comme éternelle participant sans plus, deux pays qui étaient dans le même groupes des éliminatoires du Mondial 2018. La même inquiétude envahirait la Guinée-Bissau et le Bénin dans le groupe E, face au Ghana et au Cameroun qui exhibent à eux deux 9 couronnes. Ghanéens, Camerounais et Bissau-Guinéens se retrouvent comme en 2017.

Les matches auront lieu dans six stades, dont trois se trouvent au Caire (Stade international du Caire, stade de la Défense aérienne, stade Al-Salam). Les autres enceintes sélectionnées sont celles d'Alexandrie, de Suez et d'Ismaïlia.

Jean ZENGABIO

Groupe A: Egypte, RDC, Zimbabwe, Ouganda

Groupe B: Nigeria, Guinée, Burundi, Madagascar

Groupe C: Sénégal, Algérie, Kenya, Tanzanie

Groupe D: Côte d'Ivoire, Maroc, Afrique du Sud, Namibie

Groupe E: Tunisie, Mali, Mauritanie, Angola

Groupe F: Cameroun, Ghana, Bénin, Guinée-Bissau

Basket-ball

On n'arrête pas de jouer aussi à la balle au panier à Brazzaville, **bien au contraire! Le championnat départemental se poursuit** allègrement. Le week-end dernier était plein.

Samedi 13 avril, en seniors hommes, AS La Grandeur est tombée devant Diables-Noirs I (67-69). Un rachat pour les ''Jaune et noir'' surpris le week-end précédent par RBC. Peu avant ce match-phare, Inter Club, l'une des rares équipes encore invaincues, avait enfoncé Anges-Noirs BC (62-46).

Le gros des matchs a été disputé dimanche 14 avril. En voici les résultats: Patronage Sainte-Anne I-Patronage Sainte-Anne II (49-40), CARA-Diables-Noirs II (78-41), Liber BC-RBC (52-49), RCO-Avenir du rail (42-79).

Enfin, l'obscurité provoquée par une panne d'électricité a chassé BC Massengo et Etoile du Congo du gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, où ils étaient les derniers à en découdre sportivement. Match à rejouer.

Handball

DGSP étonne et enchante à Oujda

A Oujda (Maroc) où s'est achevée, dimanche 14 avril, la 35e Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs des coupes, l'équipe féminine de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a terminé sur la troisième marche du podium pour sa première participation à une compétition continentale. Un exploit!

Pour se hisser, DGSP a gagné (33-24) le match de classement pour la troisième place, aux dépens des Camerounaises de FAP. Non sans avoir d'abord tenu en échec (21-21) Petro Atletico de Luanda en match de poules et éliminer Héritage de Kinshasa (RDC) en quarts de finale.

Pour un coup d'essai, DGSP fait mieux qu'Abo-Sport qui, l'année passée au Caire (Egypte), avait terminé au pied du podium, donc quatrième au classement général.

C'est là, sans doute, une très grosse surprise pour plusieurs observateurs. Car, depuis que les Diables-Rouges, l'équipe nationale, ne se battent plus que pour coller au peloton et qu'Etoile du Congo (quatre titres continentaux en clubs champions), Inter Club (sacré en 2007 en Coupe des vainqueurs de coupe) et, dans une moindre mesure, Abo-Sport (finaliste de la Coupe des coupes en 2007) étaient rentrés dans les rangs, le handball congolais est certes respecté, mais sans plus. DGSP n'était donc pas attendu sur le podium cette année.

En fait, le monopole du handball féminin en clubs comme en nations, est détenu par l'Angola. La preuve: après la CAN remportée à Brazzaville en décembre dernier, ce pays a placé en finale, avec une aisance déconcertante, ses deux clubs présents à Oujda, Primeiro de Agosto, finalement vainqueur de la compétition, et Petro Atletico.

Pour conclure, il vaut la peine que les responsables sportifs congolais s'investissent dans la reconquête de la place qui était celle de leur pays. Le handball féminin congolais n'était-il pas le meilleur du continent?

Jean ZENGABIO

Football/Ligue africaine des champions

Des demi-finales avec les quatre derniers vainqueurs

A l'issue des quarts de finale retour disputés le week-end dernier, les affiches des demi-finales opposeront les quatre derniers vainqueurs de la compétition! L'Espérance Sportive de Tunisie (tenant du titre) et TP Mazembé de la RDC (sacré en 2015) d'une part, et WAC du Maroc (vainqueur de l'édition 2014) et Mamelodi Sundows d'Afrique du Sud (sacré en 2016) d'autre part. Rendez-vous les 26 ou 27 avril (aller) et 3 ou 4 mai (retour)

REMERCIEMENTS

Les familles KANOHA, NIENGUENGUE, NGASSIKI, OTOUBA et ONGOUNDOU remercient la Présidence de la République, les membres du Gouvernement, la Conférence Episcopale du Congo, les Dirigeants, le personnel et les partenaires de l'Energie Electrique du Congo, les parents, beaux-parents, les amis et connaissances pour leur compassion, leur présence et leur assistance multiforme lors des veillées, moments de recueillement et obsèques à Tunis (Tunisie), à **Brazzaville et à Moundzeli (Owando) au Congo de leur fils,** frère, neveu, père, oncle, le nommé Louis ELENGA KANOHA, ancien Directeur Général de la société Energie Electrique du Congo (EEC), ex-Société Nationale d'Electricité (SNE), décédé en fonction.

«Dieu a donné, Dieu a repris….» (Job, 1,21)

Que son âme repose dans la Paix éternelle!

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°009/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE D'ELABORER UN GUIDE METHODOLOGIQUE D'AUDIT AU PROFIT DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES (IGF)»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : «Consultant individuel international chargé d'élaborer un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances (IGF)».

2- L'objectif de la mission consiste à concevoir et mettre à la disposition des cadres et agents de l'inspection générale des finances un guide méthodologique de conduite des missions d'audit, selon les normes internationalement reconnues.

3- Tâches du consultant

Le consultant réalisera les tâches ci-après :

1- Réalisation de l'état des lieux des guides de procédure existant à l'inspection générale des finances ;

2- Elaboration d'un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances, conformément aux domaines de compétence de l'IGF et aux évolutions futures de la règlementation en la matière;

3- Animation d'un séminaire atelier pour présenter les résultats de sa mission et susciter les réactions des acteurs concernés.

Pour ce faire, il devra atteindre les objectifs spécifiques suivants :

• présenter le guide méthodologique d'audit dans ses différentes phases, les modèles de rédaction des rapports des missions d'audit, la transmission et la publication du rapport d'audit aux personnes habilitées ;

• élaborer les canevas à suivre par les cadres et agents de l'IGF pour chaque type d'audit à réaliser, conformément aux textes organiques de l'institution ;

• proposer aux agents de l'inspection générale des finances des diligences à respecter pour mener à bien une mission ;

• préparer la mise en œuvre du guide méthodologique de conduite des missions d'audit ;

• procéder à l'évaluation de l'application des procédures contenues dans le guide méthodologique, dans le cadre des missions d'audit.

• amener les agents de l'inspection générale des finances à s'approprier des outils du guide méthodologique d'audit.

4- Le Profil du consultant :

Le consultant devra remplir les critères suivants :

- avoir un diplôme universitaire (Bac+5) en audit, gestion des finances publiques, en économie, en techniques comptables et financières/Audit des politiques publiques ou tout autre domaine équivalent ;
- avoir au moins quinze (15) ans d'expériences dans la gestion des finances publiques et la pratique des Directives CEMAC et les principes OHADA seraient un atout ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expériences dans les audits des finances publiques en Afrique Subsaharienne ;
- avoir une maîtrise de la langue française et une bonne capacité à communiquer.

5- Durée et lieu de la mission

La mission du consultant est de soixante (60) jours.

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le vendredi 26 avril 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international chargé d'élaborer un guide méthodologique d'audit au profit de l'inspection générale des finances (IGF).

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville Tél : +242 22 614 41 81 : Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PRI
André KEHOUA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«ELSA PREMIUM SERVICES»
En sigle E.P.S.
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 111, Avenue Félix EBOUE, Centre-ville
B.P.: 626, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire douze février deux mil dix-neuf, enregistré le dix-neuf février de la même année, Folio 024/5 n°092, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «ELSA PREMIUM SERVICES», en sigle E.P.S., Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Centre-ville.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée Générale a transféré le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, Centre-ville, désormais à Pointe-Noire, 111, Avenue Félix EBOUE, Centre-ville, B.P.: 626.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 21 Février 2019, sous le n°19 DA 219.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

REMERCIEMENTS

Les familles NGANGA et MOUTSILA remercient, du fond du cœur, M. Hugues Ngouelondélé, ministre de la Jeunesse et des sports, le député élu de la troisième circonscription de Moungali, Monsieur Okemba, maire centrale de la ville de Brazzaville, Monsieur l'administrateur-maire de l'arrondissement 4 Moungali et ses pairs des autres arrondissements de notre ville-capitale, les élus locaux et tous les chefs de quartiers et de zones de l'arrondissement 4 Moungali, le Commissaire Central du Djoué, les responsables de la Force publique (Police et Gendarmerie) de l'arrondissement 4 Moungali, Son excellence Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, le Vicaire Général de l'Archidiocèse de Brazzaville et le Cureéde la paroisse Saint Esprit de Moungali pour nous avoir assistés, d'une manière multiforme, lors de la maladie, des décès, du deuil, et de l'inhumation de nos deux parents, Monsieur Pierre MALANDA «Ya LANDA» et son fils, Louange MALANDA.

Albert Régis MASSAMBA NGANGA
Chef des familles.

VISA DUBAI 50.000 F. CFA

Pourtousrenseignementsnécessaires,veuillezvousrapprocherdenos agences.

BRAZZAVILLE: 05 056 64 73
06 836 01 88
05 020 22 55
05 009 00 90
E-mail: directafricabzv35@gmail.com

POINTE-NOIRE: 05 553 17 87 / 06 628 61 67
E-mail: directafricapnr@gmail.com

DUBAI: 00971 50 9916263
00971 58 2718358
00971 56 5946227
00971 55 5539340

E-mail: directafricadxb@gmail.com
Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï.

BUROTOP IRIS

Distributeur officiel

La **SÉCURITÉ** n'a pas de prix

Leader Mondial de Vidéosurveillance Digitale

à partir de

25.000 Fcfa HT

Détection Mouvement
Super Étanche IP 67
Vision Nocturne

WIFI
Carte Mémoire 128GB
Résolution Haute Définition

HIKVISION

Bzv Tél : 06 669 60 60
PN Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com